

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 28 Mars 2023

JD/CL/CA

PROCES-VERBAL DE SEANCE

Date de la convocation : 22/03/2023

Nombre de conseillers en exercice : 39

L'an deux mille vingt trois, le vingt huit mars, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville de MARCQ-EN-BARŒUL s'est réuni à l'Hôtel de Ville en sa séance ordinaire sous la présidence de **Monsieur Bernard GERARD, Maire.**

Étaient présents :

Bernard GERARD, Loïc CATHELAIN, Émilie BOULET, Pierre VERLEY, Valérie DUPARQUE, Nicolas PAPIACHVILI, Françoise GOUBE, Pascal LHERBIER, Catherine JONCQUEZ, Alain CHASTAN, Françoise EULRY-HENNEBELLE, Didier ELLART, Marie-Pierre JANSSENS, Jean-Louis MUNCH, Valentine ACROUTE, Annie DELOBEL, Didier LEMAITRE, MARC DELEURY, François ROCHET, Janine SCHAFIER, Pierre-Alain AUBERGER, Éric GILLET, BEATA JANSEN, Patricia DEFRANCE, Marie CONTOIS, Véronique SAVIGNAC, JEROME DALLONGEVILLE, Valérie BAERT, Valérie DENAISON, Véronique HARDOUIN, Augustin HUGLO, Louis RANDOUX, Philippe CREPEL, Laurent SEAILLES, Odile VIDAL-SAGNIER, Denis TONNEL, Jean-François PICHON

Étaient excusés :

Pascale HUBERT ayant donné pouvoir à Émilie BOULET

Raphaël CHARPENTIER ayant donné pouvoir à Véronique SAVIGNAC

--- oOo ---

Assistaient à la réunion : Jacques DEBAILLEUL, Jean-Pierre MONIER, Jean-Maurice DERUYTER, Pascal MARTIN, Marie CANTINEAU, José BLANCHARD, Sylvie RYCKEBOER, Catherine LECARDEZ, Christine MAHMOUDI, Lucie CROES, Peggy DEPRez, Marguerite CHASSAING, Xavier DELOBEL, Thibaut NOUGEIN, Olivier WALLART, Jean-Claude LECLERCQ.

Mes chers collègues, je déclare ouverte la séance de ce conseil municipal du mardi 28 mars 2023. Je vais procéder à l'appel.

Je salue l'ensemble du Conseil Municipal ici réuni. Je constate que le quorum est atteint et que le conseil municipal peut valablement délibérer. Je vous propose de désigner Louis RANDOUX comme secrétaire de séance, si vous en êtes d'accord ? Très bien.

Je vous propose d'approuver la délibération qui concerne le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 février 2023 que vous avez tous reçu. Y a-t-il des observations ? Etes-vous d'accord avec ce procès-verbal ? Je vous en remercie.

2023_03_0023DEL : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 7 FEVRIER 2023

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 7 Février 2023

LES DÉCISIONS MUNICIPALES

CULTURE ET PATRIMOINE, ENSEIGNEMENT ET PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ CHEZ LES JEUNES : EMILIE BOULET

2023_02_n0016_DEC : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION HAUTS DE FRANCE - FESTIVAL HAUTE FREQUENCE

2023_03_0028_DEC : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION AU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL DE MUSIQUE, DANSE ET ARTS DRAMATIQUES, REAMENAGEMENT DES ESPACES D'ACCUEIL ET RENOVATION DU BATI ANCIEN

TRANSITION ÉCOLOGIQUE, SYSTÈME D'INFORMATION ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : PIERRE VERLEY

2023_02_n0018_DEC : DECISION POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

TRAVAUX, CADRE DE VIE, URBANISME, ACQUISITIONS ET VENTES IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES, AFFAIRES JURIDIQUES : FRANÇOISE GOUBE

2022_12_n0138_DEC : MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A TITRE GRATUIT - SALLE DU BATIMENT ASTRAL- RANDONNEURS CLUB MARCQUOIS

2023_01_n0001_DEC_1 : AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE FRICHE GOURMANDE - AVENANT DE PROLONGATION

2023_01_n0006_DEC : MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A TITRE GRATUIT - MAISON DE LA JEUNESSE DU BUISSON 388 RUE DE ROUGES BARRES - MAISON NORD SOLIDARITÉ

2023_02_n0014_DEC : MISE A DISPOSITION DE LOCAUX MUNICIPAUX - PARC DU PETIT PRINCE-BORÉAL - JEAN BLONDEAU PRODUCTION

2023_02_n0017_DEC : MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A TITRE GRATUIT - SALLES DU BATIMENT ASTRAL AU PARC DU PETIT PRINCE - OUTIL EN MAIN DE MARCQ EN BAROEUL

2023_03_n0025_DEC : REMBOURSEMENT A LA SUITE D'UN SINISTRE

2023_03_n0026_DEC : ACCEPTATION INDEMNITE DE SINISTRE - TEMPETE FEVRIER 2022

ACHAT PUBLIC, LOGEMENT, SECURITE CIVILE, COMMISSION COMMUNALE DE SECURITE, ACCESSIBILITE ET GESTION DES CIMETIERES : JEAN LOUIS MUNCH

2023_01_n0008_DEC : MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN KIOSQUE A MUSIQUE RUE DE VALMY - SANS SUITE

2023_01_n0009_DEC : MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE SPORT ET REHABILITATION DE LA SALLE DELCENSERIE - QUARTIER DES ROUGES BARRES - SANS SUITE

2023_01_n0010_DEC : CONCLUSION D'UN MARCHE DE FOURNITURE DE BOISSONS NON ALCOOLISEES ET ALCOOLISEES

2023_01_n0011_DEC : CONCLUSION D'UN MARCHE DE MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE ET TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DES PORTAILS ET PORTES AUTOMATIQUES ET DES PORTES SECTIONNELLES DES BATIMENTS DE LA VILLE DE MARCQ EN BAROEUL

2023_02_n0012_DEC : CONCLUSION D'UN MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'ANIMATION INCLUANT UN ESPACE DE RESTAURATION SCOLAIRE, DE CONSTRUCTION D'UN PARKING, D'ADAPTATION ET DE DEMOLITION PARTIELLE D'UN BATIMENT LIMITROPHE

2023_02_n0013_DEC : CONCLUSION D'UN MARCHE DE PRESTATION DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DES VETEMENTS DE TRAVAIL ET DE PROTECTION DES AGENTS DES SERVICES MUNICIPAUX

2023_02_n0019_DEC : CONCLUSION D'UN MARCHE DE PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES BATIMENTS SPORTIFS ET DE L'HIPPODROME DE LA VILLE DE MARCQ EN BAROEUL

2023_03_n0021_DEC : TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE SURFACE D'ENTRAINEMENT DE HOCKEY SUR GAZON SYNTHETIQUE AU STADE GILLES D'HALLUIN DE MARCQ-EN-BAROEUL

2023_03_n0022_DEC : CONCLUSION D'UN MARCHE DE PRESTATION DE MAINTENANCE, DEPANNAGE ET TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DE POMPE A CHALEUR, GROUPE D'EAU GLACEE, CTA ET UNITE DE CLIMATISATION

2023_03_n0023_DEC : FOURNITURE DE MATERIELS ET D'OUTILLAGE POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS - AVENANT N°1 AU LOT N°1

2023_03_n0024_DEC : CONSTRUCTION D'UN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT - AVENANT N°2 AU LOT NUMERO 11

Cette séance va bien sûr commencer par les décisions municipales et je rappelle que les décisions municipales sont des décisions prises en vertu des dispositions de la délibération du 26 mai 2020 qui porte délégation de pouvoir au Maire conformément au Code Général des Collectivités Territoriales. Elles n'appellent pas de vote mais elles demandent à être simplement portées à votre connaissance. Y-a-t-il sur ces décisions, des demandes de prise de parole ? Monsieur CREPEL.

➤ **Intervention de Monsieur Philippe CREPEL** : Cela concerne la demande de subvention dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance qui est une décision que vous avez pris début Février. Monsieur le Maire, Mes Chers Collègues, Mesdames et Messieurs. Afin d'améliorer la vidéoprotection de la Ville dans le cadre de la coupe du monde de Rugby et des Jeux Olympiques, la Ville sollicite une subvention de 72.000 euros au fonds interministériel de prévention de la délinquance cela pour améliorer la couverture de la salle Mazeaud et Herzog. Nous nous saisissons de cette décision pour interroger, vous Monsieur le Maire mais aussi Alain CHASTAN, son Adjoint au sujet des solutions techniques qui sont à moderniser et qui sont citées dans cette décision. Une loi sur ce sujet est en débat au Parlement et aura des conséquences dans toutes communes. Nous demandons donc qu'un point spécifique soit fait lors d'un prochain Conseil Municipal sur la vidéoprotection, équipements et solutions techniques y compris les outils et configuration des logiciels d'intelligence artificielle. La clarté doit être faite aux Marcquoises et aux Marcquois car la frontière prévue est de plus en plus étreinte entre reconnaissance et identification. Merci Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire : Je demanderais à Monsieur CHASTAN de répondre à vos questions en réunion de commission si vous le voulez bien. Une nouvelle fois, il ne faut pas que l'on transforme notre Conseil Municipal en séance de l'Assemblée Nationale. Il s'agit d'une décision municipale si on a ici les débats de l'Assemblée Nationale c'est un dévoiement, je le dis gentiment mais ce n'est pas l'objet du Conseil Municipal mais bien évidemment nous allons vous donner les éléments qui sont en notre possession, après le débat de l'Assemblée Nationale, je pense que vous y avez accès au travers des Parlementaires de votre Parti Politique qui peuvent aussi vous renseigner et puis, relayer vos préoccupations, mais je demande à Monsieur CHASTAN lors d'une prochaine Commission de pouvoir aborder cette question. Merci à vous. Pas d'autres questions sur les décisions municipales.

Je vous propose que nous démarrions les délibérations et que nous commençons tout simplement par la délibération relative à la présentation sur budget primitif 2023 et donc, je passe la parole à Monsieur Pascal LHERBIER.

➤ **Intervention de Monsieur Pascal LHERBIER** : Merci Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire, mes chers Collègues, Mesdames et Messieurs. J'ai l'honneur de vous présenter le budget 2023 qui, disons-le tout de suite, a été compliqué voire très compliqué à bâtir au regard d'une situation inédite d'augmentation des coûts. Néanmoins, il s'inscrit dans notre stratégie financière définie dans le rapport d'orientation budgétaire présenté lors du Conseil Municipal du 7 Février dernier. En dépit des incertitudes sur le monde qui nous entoure, de l'inflation, de l'effacement de l'Etat, ce budget montre que nous sommes au rendez-vous. Marcq-en-Baroeul a fait le choix de la solidarité auprès de ses habitants avec ce budget solidaire et ambitieux, nous répondons aux deux urgences de notre temps, l'urgence sociale et l'urgence écologique, elles sont interdépendantes et c'est pourquoi nous faisons le choix de les traiter ensemble pour protéger aujourd'hui les plus vulnérables et préparer l'avenir.

Le budget a été bâti, comme je vous l'ai dit, dans un contexte difficile, un seul chiffre : une augmentation de 1,4 millions d'euros de nos dépenses en énergie, presque un doublement puisque l'on a presque 84% d'augmentation.

Le budget 2023 se veut solidaire et ambitieux :

- **Solidaire**, car il démontre que notre ville mobilise tous les moyens nécessaires pour garantir, en fonctionnement, des services publics de qualité, être aux côtés de tous les Marcquois et particulièrement auprès des plus fragiles.
- **Ambitieux**, car malgré les incertitudes, nous n'avons renoncé à aucun de nos engagements.

Le Budget primitif 2023, dans ce contexte difficile, je le répète, nous aurions pu décider de ralentir notre action, de fermer certains services et équipements publics, d'augmenter fortement les impôts ou les tarifs. Nous n'en avons pas fait ces choix.

Nous gardons le cap de notre politique et conformément à nos engagements auprès des Marcquois, nous confirmons qu'il n'y aura pas d'augmentation des taux communaux, des impôts et que nous lançons un grand Plan de sobriété budgétaire et énergétique. Notre budget primitif 2023 augmente de 3,5 millions d'euros en dépenses réelles de fonctionnement. Comme vous le voyez,

- Les fluides (+87%),
- Les frais de personnel (+4.92%)
- La pénalité SRU puisque nous n'avons pas 20% de logements sociaux à 200.000 euros d'augmentation (+68%),
- La gestion de la nouvelle crèche qui va nécessiter une subvention de fonctionnement de 210.000 euros,
- Le soutien au C.C.A.S. +150.000 en subvention et en nature
- Les primes vélos électriques +130.000 euros.

S'il y a un chiffre à retenir également pour ce budget, c'est celui des 20 millions d'euros d'investissement répartis comme tels :

- 14M€ en dépenses d'équipements,
- et 6,8M€ en réserves foncières ou en acquisitions foncières.

Concrètement à quoi va servir le budget 2023 ?

Comme vous le voyez, nous continuons d'aller de l'avant, nous continuons à proposer de nouveaux services :

- Ouverture au 1^{er} Janvier 2023 de la nouvelle crèche du Buisson avec un taux de remplissage qui, aujourd'hui, est autour de 80%.

Nous envisageons la réalisation de très nombreux équipements malgré les problèmes rencontrés à la création de ce budget :

- une 2^{ème} salle de sports, positionnée en retrait de la Salle Delcenserie,
- la rénovation de la Salle Delcenserie,
- une halle sportive de 800m² accessible aux familles 7 jours/7,
- une aire d'entraînement de hockey sur gazon en surface synthétique,
- une extension du conservatoire de musique avec 25% pris en compte sur le budget 2023,
- un kiosque à musique dans le parc Valmy,

- une nouvelle ludothèque,
- la reconstruction de la maison des jeunes et un restaurant scolaire au Pont.

Parallèlement, nous mettons l'accent sur la transition écologique, comme vous le voyez :

- l'aménagement de la maison du développement durable,
- un programme de travaux dans les écoles, notamment les toitures, les cours de récréation...
- favoriser la mobilité douce et la nature en Ville,
- mise en place d'un plan de sobriété énergétique,
- poursuivre l'adaptation technique des bâtiments pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

Malgré l'augmentation des coûts réels, nous maintenons des tarifs attractifs, un exemple :

Nous avons augmenté le tarif des repas de cantine en 2022 de 1,8%, alors qu'au niveau de notre Compte Administratif, nous constatons une augmentation réelle du prix du repas de plus de 9%. Nous serons nécessairement vigilants sur l'augmentation de nos fournisseurs sans pour autant répercuter les hausses attendues en 2023.

Un plan ambitieux de rénovation thermique des bâtiments municipaux et du fonctionnement en accompagnement des Marcquois pour cette transition écologique et énergétique :

- les mobilités douces (deux roues, marche et « court-voiturage »)
- la réduction des déchets
- consommer et vivre de manière éco-responsable

Nous allons passer à la partie technique. Je vous présente la consolidation des deux budgets à porter à votre approbation, c'est-à-dire les masses financières en investissement et en fonctionnement. Pour la première fois, nous dépassons les 70 millions de budget. Nous sommes plutôt habitués entre 60 et 65. Cette année, compte tenu de l'augmentation du budget en fonctionnement et en investissement, nous sommes sur les deux budgets consolidés à 74 millions de budget.

Le budget s'équilibre à 72,1 millions et à 49,1 millions en fonctionnement pour le budget principal et 23 millions en investissement, comme je l'ai dit tout à l'heure.

Le budget annexe Hippodrome et activités diverses s'équilibre à 1,7 millions d'euros : 817.000 euros en fonctionnement et 1,1 en investissement. L'ensemble des deux budgets faisant 74 millions d'euros.

Prenons connaissance de la structure budgétaire du budget principal de la Ville.

Un budget, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 72,1 Millions d'euros. La section de fonctionnement représente 49,1 millions d'euros dont 45,6 millions en dépenses réelles de fonctionnement et 3,5 millions d'autofinancement qui seront transférés en recette d'investissement. La section d'investissement s'équilibre à 23 millions d'euros pour 2023.

Nous allons étudier les deux sections de fonctionnement. Les recettes réelles de fonctionnement progressent de 5,34%, soit une progression de 2,5M€.

La DGF (dotation globale de fonctionnement) est en légère progression cette année de 30K€ grâce à la suspension en 2023 de l'écrêtement pour financer l'augmentation des péréquations autofinancées par les collectivités, c'est plutôt une bonne nouvelle, c'est la première fois depuis 10 ans que l'on a une petite augmentation de notre DGF. DGF qui est en recul de 19K€, contre une augmentation de la dotation forfaitaire de 49K€ non écrêtés cette année. La DGF ne représente plus que 1,67M€.

Pour la DMTO (Droit de mutation au titre onéreux) très dynamique ces dernières années. Nous avons inscrit 2,5M€. Il s'agit d'une inscription réaliste et prudente, afin de ne pas être trop dépendant de la volatilité de cette recette pour l'équilibre des futurs budgets. Depuis Janvier/ Février 2023, nous avons une baisse de 25% par mois. Produit qui était quand même un produit très dynamique mais ce n'est pas seulement dû à la Ville de Marcq-en-Barœul, c'est l'augmentation des taux et puis la rareté effectivement des biens.

Le produit de la fiscalité locale 2023 progresse de 10,32% par rapport au BP 2022 par la correction des bases et du coefficient correcteur en 2022 et l'augmentation des bases de 7,1% en 2023. Nous allons voter aussi par une délibération, les taux des impôts locaux :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties à 33,50%, aucun changement. 14,21% correspondant à l'ancienne base municipale et les 19,29% qui nous ont été octroyés au titre du Département,
- la taxe foncière sur les propriétés non-bâties de 19,19% et effectivement le vote de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires 27,46%. A titre d'exemple, nous avons fait une évaluation d'environ 400.000 euros de recettes sur cette taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
- les dépenses réelles de fonctionnement progressent de 3,5M€ (+8,32%) pour atteindre 45,6 M€. Notre autofinancement diminue de 1M€. Comme je l'avais dit au niveau du ROB, c'est la première fois depuis 10 ans que nous diminuons notre autofinancement.
- les frais de personnels de 28,7 M€, progressent de 4,92% par le rattrapage de l'augmentation du point d'indice en 2022. Ils représentent 63% de nos dépenses réelles de fonctionnement. Mais compte tenu d'une DM tardive en 2022 de rattrapage de 1,1 millions d'euros, en 2023 notre Compte Administratif sera très proche des 30 millions d'euros. Comme on parle de budget à budget et compte tenu qu'il y a eu une DM d'un million d'euros, il faut savoir que ce million d'euros, nous allons le dépenser en 2023 mais il n'est pas budgété pour l'instant puisque l'on compare de budget à budget.
- les charges à caractère général progressent de 12,30%, soit augmentation de +1,07M€ pour atteindre 9,7M€, principalement dû à l'augmentation de 1,4M€ (+87%) du poste énergie. Elle représente 22% des dépenses réelles de fonctionnement.
- le chapitre 65 (appelé aussi subvention aux Associations) fait apparaître une augmentation pour une enveloppe allouée aux subventions en progression de 300K€ ; les Primes vélos à assistance électrique de 130K€ ; les avantages en nature des associations ont été revalorisés avec une augmentation de 160K€.

La Ville de Marcq-en-Barœul, malgré ses efforts constants pour construire des logements est frappée par un arrêté de carence. Nous devons verser, cette année, une pénalité de 490K€, en augmentation de 200K€ par rapport à 2022.

Il vous est maintenant présenté la structure budgétaire d'investissement.

La section d'investissement s'équilibre à 23 043 402€, elle se compose de la manière suivante :
 = 20 789 596€ de dépenses d'équipement et de réserves foncières, répartis pour 14M€ en dépenses d'équipements, et 6,8M€ en réserves foncières (ou également appelé acquisition foncière)
 = 2 253 806€ de mouvements financiers en dépense et en recettes, donc neutre (opération d'ordre entre section et dépôt de garantie).

En recette, nous retrouvons les 3,5 M€ d'autofinancement, des cessions pour 13,5M€, les dotations pour 1,3M€, et un financement d'équilibre de 2,49 M€.

Comme vous pouvez l'observer, les 20,7 M€ de dépenses d'équipement sont financés de la manière suivante :

L'autofinancement net : 3,47 M€, qui représente 17 % de nos recettes.

Les cessions : 13,5M€, 65% de notre financement. Je voudrais également rappeler ces cessions sur les 13,5 millions d'euros de recettes que l'on va récupérer en 2023, il y a 3 millions d'euros pour Calicéo et 7 millions de Janine Manuelle qui pour des raisons diverses, techniques et comptables n'avaient pas pu être titrées en 2022 ne sont pas dans notre Compte Administratif 2022, sont titrées dans notre budget 2023. A ce stade, 88% de nos investissements sont réalisés sur nos fonds propres pour effectivement 100% si notre financement d'équilibre est puisé dans notre fonds de roulement.

Nous terminons par l'encéphalogramme plat de notre dette. Je vous remercie.

Monsieur le Maire : Merci beaucoup Monsieur LHERBIER. Je remercie aussi les Services parce que c'est un très gros travail et l'ensemble des élus qui ont travaillé à l'élaboration de ce budget plus compliqué que les autres années dans toutes les villes de France. J'ouvre le débat. Qui avait demandé la parole ? Oui Monsieur CREPEL. Allez-y.

➤ **Intervention de Monsieur Philippe CREPEL** : Monsieur le Maire, chers Collègues, Mesdames et Messieurs. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit lors de la discussion sur le rapport d'orientation budgétaire. L'autonomie municipale et la capacité des communes à prévoir l'avenir sont de plus en plus remises en question. Les ambitions de développement des villes et du service public en sont directement impactés. Dans un contexte difficile, vous avez choisi la sobriété budgétaire, je cite : « il a été décidé de limiter le montant des budgets 2023 au regard du réalisé 2022 avec une diminution complémentaire de 1,5% appliquée à l'ensemble des services de manière égalitaire ». Cette démarche permet d'économiser 600.000 euros alors que les instructions disaient 0,5%. Sur l'enveloppe de fonctionnement, vous avez aussi diminué l'autofinancement d'un million d'euros passant de 4,5% à 3,5%. Je cite à nouveau votre rapport : « les frais de personnel lourdement impactés par la revalorisation de l'Etat augmentent de 4,92%. Nous déplorons l'adverbe « lourdement ». Alors que cette augmentation des salaires ne couvre même pas, après des années de stagnation, la hausse continue du coût de la vie en 2022 pour les agents de la commune. Plus des trois quarts de nos recettes sont assurées par l'impôt et les taxes et la Ville dispose d'un important fonds de roulement. Marcq court peu de risque pour 2023. Il lui est facile de ne pas augmenter les impôts locaux d'autant que la revalorisation des bases fiscales locatives de 2023 est de 7,1%, ce qui rapport avec d'autres mécanismes d'ajustement, 2,4 millions de recettes nouvelles et supplémentaires pour la commune. En outre, beaucoup d'actions municipales sont financées pour partie par des organismes telle que la CAF ou autres. Par conséquent, nous ne comprenons pas votre volonté de freiner les dépenses surtout en cette période de difficulté sociale et financière des ménages, des petits commerçants et des artisans. Pourquoi ne pas recourir à l'emprunt pour développer davantage encore les investissements afin de rendre de nouveaux services à la population. Cela aurait été plus intéressant les années précédentes pendant lesquelles les taux d'emprunt étaient quasi nuls. Je pense plus particulièrement à notre proposition de plus en plus d'actualité de création d'une maison de santé favorisant la prévention, le lien social en liaison avec les services de l'Enfance, l'adolescence, du grand âge et du handicap. Il pourrait en être de même en transformant la maison de la Transition Ecologique en une véritable maison du Développement Durable multipliant les actions et les services en direction de tous.

Pour la rénovation thermique des logements, l'accompagnement des projets d'économies et de production alternative d'énergie. Comme pour le budget national, votre budget est un budget de maîtrise des dépenses publiques. Concrètement, nous avons quelques questions/éclaircissements : Que sont devenus les 200.000 euros d'économie réalisés à l'occasion de la fermeture du service d'accompagnement et d'aide à domicile du CCAS ?

Dans le budget primitif, je ne vois pas de nouvelles actions actuelles envisagées en direction de la jeunesse. Actions qui devraient être aujourd'hui prioritaires. Je pense, par exemple, à une augmentation des budgets des maisons de jeunesse, du cautionnement solidaire pour le logement, davantage de gratuité pour les licences sportives et les loisirs et plus de bourses pour aider au permis de conduire et au BAFA et tout en revoyant les conditions des contreparties demandées aux jeunes. Nous demandons aussi le gel des tarifs des prestations municipales pour aider tous les foyers Marcquois à faire face aux difficultés actuelles. Nous demandons enfin, l'arrêt des sanctions financières de 0,5 euro pour chaque changement ou annulation des réservations de cantine, de garderie d'autant que ce dispositif expérimental n'a à ce jour encore pas été évalué. Nous avons apprécié la qualité des documents fournis et le sérieux de vos services dans la gestion financière de la Ville. Les Marcquois et les Marcquoises sont satisfaits de la qualité de la vie dans leur ville surtout dans le domaine du sport et de la culture. Un certain nombre d'actions ne sont pas accessibles à tous pour des raisons multiples. Ce constat mériterait une étude approfondie afin de permettre à tous d'en bénéficier. Merci Monsieur le Maire.

Je vous remercie beaucoup Monsieur CREPEL. Qui demande la parole ? Oui, Monsieur PICHON, allez-y.

➤ **Intervention de Monsieur Jean-François PICHON :** Merci. Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers, Mesdames, Messieurs. Tout d'abord nous adressons nos remerciements à Monsieur LHERBIER pour la clarté de sa présentation et nous tenons à saluer le travail des équipes de la Ville pour la préparation de ce budget, particulièrement, ce soir, toutes les équipes de la Ville parce que en effet, au-delà de la Direction des Finances qui prépare ces documents, ce sont toutes les Directions et Services de la Ville qui sont impactés par le budget. On pourrait dire qu'elles contribuent et en fait, comme vous l'indiquez dans le rapport de présentation, vous avez imposé de manière égalitaire, un coup de rabot aux dépenses de fonctionnement à hauteur de 1,5% comme cela vient d'être rappelé. Cela ne constitue pas une nouveauté en soit mais ce côté égalitaire peut quand même parfois prêter à sourire parce que finalement c'est une sacrée contribution pour les Directions et Services et les agents et nous profitons de notre intervention ce soir pour leur souhaiter bon courage pour fonctionner ainsi. Nous avons relevé par exemple, parmi d'autres, une baisse des carburants alors que pendant le même temps, les prix à la pompe flambent, on y a vu aussi une réduction des crédits pour l'achat des vêtements et équipements de protection individuelle, nous avons relevé la division par deux des crédits affectés aux fournitures scolaires des écoles, la baisse des acquisitions de la Médiathèque, une diminution des crédits pour la formation des agents et quelques autres. Donc toutes les politiques sont écrêtées de façon unique, égalitaire et ceci finalement sans réflexion a priori de votre part sur les priorités de votre mandat et c'est donc cela que vous appelez je cite le rapport «de l'ambition dans les incertitudes des crises actuelles ». Monsieur le Maire, j'ai une question pour vous ce soir puisque vous souhaitiez servir l'avenir, pensez-vous que ce soit vraiment une façon des plus intelligente et des plus mesurée de proposer le budget ce soir ? Nous aurions souhaité et nous souhaitons une nouvelle énergie pour Marcq et ses habitants. Notre énergie aurait conduit à baisser les impôts locaux et à mettre fin à une vision confiscatoire de la fiscalité.

Comment pouvez-vous vous contenter de la fierté de maintenir des taux qui, s'ils sont parmi les faibles de la Métropole, nous l'avons bien noté, ces taux s'appliquent sur des bases qui sont bien plus fortes qu'ailleurs, ces mêmes bases qui connaissent une croissance bien forte, comme vous le savez. Notre énergie ne nous mènerait pas non plus à vilipender le Gouvernement et l'Etat et leur supposé désengagement. Nous serions curieux de savoir ce que pense les membres de votre majorité qui soutiennent l'action du Gouvernement actuel et savoir ce qu'ils pensent de vos propos sur le désengagement de l'Etat, du Gouvernement et notamment de la DGF qui on l'a vu arrive à une certaine stagflation et particulièrement si les dotations de la Ville baissent, et vous le savez bien, c'est en grande partie parce que les indicateurs locaux sont surréalistes. Un bas de laine accumulé, nous ne cessons de le dénoncer depuis des années et un surpotentiel fiscal toujours cité par la Chambre Régionale des Comptes. De plus, l'accumulation des réserves de la commune se monte désormais au montant des impôts directs locaux. En clair, nous pourrions exonérer de fiscalité, les Marcquois, pendant une année. Notre énergie toujours nous obligerait à ne pas jouer au Monopoly avec les fonciers de la Ville. D'un côté, 13 millions de vente, je vous passe les centaines de milliers, et de l'autre, près de 7 millions d'acquisition. Nous relevons à ce propos que vous prévoyez bien d'acquérir le site des Provinces du Nord dans le Bourg. On imagine qu'il n'y a toujours pas de projet en tout cas que vous ne souhaitez toujours pas nous en parler mais, que dans le même temps, vous ne prévoyez pas de céder ou de vendre du foncier dans les Belles Terres pour y construire le nouvel EHPAD. C'est un montage qui nous paraît pour le moins étrange, tout comme le calendrier. Nous notons également que la recette de la vente du site Doolaeghe est inscrite pour cette année, alors que dans le même temps, vous avez reconduit la convention avec la Friche Gourmande qui faisait partie des décisions municipales et que dans le même temps, vous lancez une concertation pour l'aménagement du quartier du Pont. Nous y reviendrons tout à l'heure à l'occasion d'une autre délibération. Mais que reste-t-il finalement à concerter si la vente est déjà prévue et si vos plans sont déjà tirés. Notre énergie toujours, nous aurait amené aussi à retravailler et prioriser et même s'il le faut différer certains investissements. Ce, peut-être de bonne gestion au vu du contexte économique. Nous aurions par exemple profité du plan piscine de la Métropole Européenne de Lille pour retravailler notre équipement et son dimensionnement. Nous aurions reconstruit avec les Associations concernées, un véritable lieu de refuge pour les animaux. Nous aurions travaillé aussi un nouveau bâtiment complet pour notre Ecole de Musique, nous y reviendrons aussi tout à l'heure, en dépit de coûteuses extensions successives celui-ci ne donnera toujours pas satisfaction et sera insuffisant pour les besoins des usagers et musiciens Marcquois. Enfin, notre énergie nous aurait conduit à d'autres choix en matière de fonctionnement. Nous n'aurions pas abandonné les politiques publiques de solidarité et de soutien comme vous le faites. Les services à destination des seniors, rayés d'un trait de plume, le fonctionnement des Maisons de Jeunesse oublié, le soutien à toutes les écoles de la commune et en particulier dans l'actualité leur service de restauration abandonné, l'aide aux commerçants minime, le soutien aux associations de jumelage insuffisant. C'est donc avec toute notre énergie, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, que nous refusons ce projet de budget qui est ancré selon nous dans des certitudes d'un autre âge et déconnecté de la réalité. Nous voterons contre ce budget qui n'est ni solidaire, ni ambitieux. Je vous remercie.

Monsieur le Maire : Merci beaucoup. Je vais demander d'abord à Monsieur LHERBIER de bien vouloir apporter quelques réponses. Après, il y a un certain nombre d'Adjoints qui vous répondront et puis, je conclurais.

➤ **Intervention de Monsieur Pascal LHERBIER** : Merci Monsieur le Maire. Moi, je n'ai pas grand-chose à dire. A Monsieur CREPEL c'est vrai que vous insistez sur le fait que j'ai employé le mot « lourdement » pour les Ressources Humaines mais comme je vous l'ai expliqué, nous allons atteindre bientôt les 30 millions d'euros de frais de personnel, ça commence à être important et il faut effectivement faire très attention encore ici en 2023. Comme je vous l'ai dit, on a fait une DM 2022 de 1,1 Millions, une augmentation de 1,3 Millions, ça fait quasiment 2,4 Millions d'augmentation, on est bientôt à 10% d'augmentation sur le budget réel en 2023. Si on a encore quelques mauvaises surprises et d'ailleurs c'est un peu incohérent dans votre demande puisque vous dites que l'on baisse l'autofinancement de 1 Million, heureusement que l'on baisse l'autofinancement de 1 Million et c'est pour faire face justement à ces augmentations et qui dit baisser notre autofinancement dit effectivement baisser notre capacité à investir donc à un moment donné pour investir, quel que soit l'investissement que l'on va faire et ça c'est plutôt pour Monsieur PICHON quel que soit l'investissement que l'on fasse un investissement A ou B, il faut en avoir les moyens et aujourd'hui, je ne pense pas honnêtement que le meilleur moyen d'investir ça serait d'emprunter surtout si vous dites on ne l'a pas fait dans le passé et effectivement on en n'a pas eu besoin alors que, aucun Marcquois n'a eu à s'en plaindre, notamment pour nos investissements et par rapport à cela, je ne vois pas pourquoi on emprunterait aujourd'hui ou les taux sont de plus en plus incertains. Vous parlez d'un coup de rabet mais à un moment donné, le budget il faut l'équilibrer. Je suis désolé mais ça ne se fait pas comme ça au doigt mouillé en disant on va faire si, on va faire ça, on y a longuement réfléchi, on y a passé beaucoup de soirées. Quand vous dites que les bases sont fortes, effectivement les bases sont fortes à Marcq-en-Baroeul et comme je le dit tout le temps, il n'y a personne qui se plaint réellement quand on achète à Marcq-en-Baroeul, quand on fait une revente, on revend rarement à perte donc tout cela effectivement a un prix. Pour revenir à ce que vous dites, notre bas de laine, c'est notre fonds de roulement et aujourd'hui il est tout juste nécessaire, on l'avait déjà montré, et on en reparlera effectivement au moment du Compte Administratif sur notre Plan Pluriannuel d'Investissement, il est tout juste suffisant.

➤ **Intervention de Monsieur Loïc CATHELAIN** : Oui, pour répondre aux uns et aux autres et notamment à la question qui a été posée par Monsieur CREPEL sur les 200.000 euros du SAAD. Que sont devenus les 200.000 euros du SAAD ? Je voulais dire j'étais fier quand même sur ce budget, on sait que l'on vit un contexte très difficile et il y a également des Marcquois particulièrement fragiles et qui souffrent et sur ce budget, vous ne l'avez pas souligné et donc je vais le faire, il y a 25.000 euros de budget à budget en plus pour le CCAS. Il y avait une subvention de 1.275.000 euros à laquelle on ajoute 25.000 euros supplémentaires quand bien même le SAAD est désormais fermé. Pour dire que l'on met l'accent en plus sur l'action sociale et je vous dis, il y a des Marcquois qui sont en situation de fragilité et notamment dans cette situation d'inflation très difficile et on veut être auprès d'eux et c'est pour ça que la Ville, c'est une dépense de fonctionnement supplémentaire, a augmenté sa subvention au CCAS. Voilà, je suis fier d'appartenir quand même à cette majorité. Entre autres recettes, il y a également 125.000 euros souvent en fin d'année en plus en moyens mutualisés, le CCAS de la Ville est bien doté, il est encore mieux doté que les années précédentes et puis avec ma collègue, Françoise EULRY, il y a ce service Vie aux Séniors qui fait partie du CCAS et qui est en train de prendre de l'ampleur, cet après-midi encore ensemble, on était en train de recruter des agents pour étoffer ce Service Vie aux Séniors parce que l'on pense aussi qu'il est important d'être auprès de nos séniors Marcquois pour développer tout ce qui est prévention notamment de la dépendance, préserver leur autonomie, il y a une très très grosse action qui est faite dans le domaine et ça se traduit notamment à l'intérieur de ce budget.

➤ **Intervention de Madame Catherine JONCQUEZ** : J'ai entendu que vous parlez des Maisons de Jeunesse et à ce propos je voulais vous dire oui. Baisser un budget sur des structures qui accueillent des enfants, cela n'a pas été simple mais cela a créé une dynamique. En fait ce que l'on a pu voir, c'est qu'avec l'énergie de directeurs de MJ, on a pallié à cette diminution de budget. En fait, on va finir par l'avoir augmenté parce que l'on a trouvé une astuce par rapport à Ilévia qui nous proposait une carte de transport gratuit pour tous les enfants à partir du moment où les parents allaient faire la démarche d'aller chercher cette carte et donc on incite les parents à aller chercher et faire cette carte qui sera pérennisée sur plusieurs années et on a considérablement diminué notre budget Transport. Je peux vous annoncer que sur la Maison de Jeunesse du quartier du Buisson, on a créé beaucoup d'ateliers cette année, que sur la Maison de Jeunesse du Pont, on est en train de travailler sur le recrutement du Directeur qui pourra assumer la direction de la nouvelle Maison de la Jeunesse du Pont et je pense honnêtement que les équipes ont détourné le fait d'avoir moins de finances pour être encore plus dynamiques dans leur projet. C'est vraiment quelque chose que vous reteniez, il se passe énormément de choses dans les Maisons de Jeunesse.

Après, vous avez évoqué les bourses BAFA et permis. On a 10.500 euros par an pour les bourses BAFA et permis. On a une commission d'attribution, on y travaille ensemble. Jusqu'à aujourd'hui, cette enveloppe a été suffisante par rapport aux demandes. On peut réfléchir si on a des demandes qui viennent en nombre supérieur, on reverra ce budget mais au jour d'aujourd'hui, nous avons toujours travaillé en bonne concertation et on a su attribuer en fonction des besoins et aussi des motivations des personnes qui nous faisaient concours pour obtenir ces bourses.

➤ **Intervention de Madame Emilie BOULET** : Je voudrais rebondir aussi sur ce que dit Catherine parce que c'est vrai que nous avons fait pareil dans les écoles. On a incité les parents à prendre cette carte Ilévia et ça donne une autre dynamique, je suis complètement d'accord avec toi.

Sur la restauration scolaire pour les 0,50 centimes : déjà on peut s'estimer très heureux, nous avons quand même travaillé avec Dupont Restauration pour que l'on n'augmente pas les tarifs. Aujourd'hui, les tarifs n'ont pas été augmentés dans toutes les cantines et c'est la Ville qui a pris en charge cette augmentation. On a supporté cette augmentation. Les 0,50 centimes, c'est vrai qu'aujourd'hui, les familles qui réservent le matin même et on souhaitait garder cette flexibilité quand même, on leur demande 0,50 centimes de cotisation en plus. Dans d'autres villes, c'est le double, les familles payent le double. C'est quand même un peu incitatif, c'est vrai que les familles n'auraient pas forcément joué le jeu tout de suite. Aujourd'hui, on a plus de 95% des familles qui réservent la veille, ça ne pose aucun souci et on a aussi du coup pu réduire le gaspillage alimentaire. Sur les crédits dans les écoles : Pourquoi nous les avons réduits ? Ils ont été réduits parce qu'ils n'étaient pas utilisés. On se rendait compte que les directrices et les enseignants, à la fin de l'année, n'utilisaient pas totalement leur crédit. Voilà, comme il fallait trouver des réductions, on a pris où ce n'était pas utilisé et ça n'a pas eu d'impact sur les écoles.

Concernant la restauration scolaire : Elle n'a pas du tout été abandonnée. On s'est simplement posé des questions sur les écoles privées dans lesquelles on faisait la restauration scolaire. Il y a trois écoles et deux écoles privées s'occupaient de leur propre restauration scolaire. Nous avons travaillé en très bonne intelligence entre les Ogec, les Présidents d'Apel, l'Inspection Diocésaine et nous sommes tombés d'accords sur un forfait d'externat. Je rappelle que le forfait d'externat aujourd'hui, c'est ce que coûte un enfant dans le public qu'on donne dans nos écoles privées. Nous sommes tombés sur un montant et on s'est mis d'accord avec nos écoles privées, ça fonctionnera très bien. On voulait une parité dans nos écoles. Aujourd'hui, on avait deux écoles où on ne faisait pas la restauration, trois écoles privées où on le faisait. On voulait que ce soit plus homogène, ça s'est très bien passé et on a des très bons rapports et on abandonne pas du tout la restauration dans nos écoles publiques.

➤ **Intervention de Monsieur Pierre VERLEY** : On a parlé de la Maison de la Transition Ecologique. Tout ce que vous avez évoqué fait partie des sujets que nous allons présenter. Ce sera une maison qui servira d'exemple pour les Marcquois qui veulent s'intéresser aux différents éléments d'isolation de son foyer et également animer ce lieu de formations, d'ateliers liés à la transition écologique et surtout liés à l'histoire maraîchère puisque c'est la destination première de ce site. L'agenda n'est pas rempli à 100% heureusement, il faut se donner les conditions de la flexibilité mais on discute avec certains acteurs sur la manière dont on va pouvoir animer au quotidien et je pense que l'on aura très prochainement des informations puisqu'il faut que ce acteurs soient d'accord pour l'animer, tout le monde sera bien invité dans cette maison de la Transition Ecologique mais il faut savoir qui joue quel rôle et ce sont dossiers sur lesquels on travaille actuellement et qui seront présentés en commission.

Monsieur le Maire : Je voudrais apporter quelques remarques et si après, l'un ou l'autre d'entre vous veut compléter mon propos, pas de problème. Je voudrais vous dire vraiment que notre budget, c'est un budget qui est totalement encré dans la réalité. On est parti de ce postulat, la réalité. Qu'elles étaient la réalité des dépenses de l'an dernier ? Quels sont les crédits qui avaient été totalement consommés ou ceux pour lesquels il restait une marge de manœuvre et donc on s'est rendu compte que l'on pouvait totalement tenir exactement la même qualité de services dans la Ville de Marcq-en-Baroeul avec une exigence de rigueur complémentaire et que donc en s'encrant dans la réalité parce qu'il n'y a pas une ville qui échappe à ce que je viens de vous dire, un certain nombre d'entre elles, ferment leur service, un certain nombre d'entre elles, abandonnent telle ou telle politique et bien nous, nous avons dit non, nous n'allons pas pratiquer de cette manière et nous allons simplement, ligne par ligne, regarder comment on pouvait construire notre budget. Alors d'abord, Monsieur CREPEL, vous avez parlé des 3,5% d'augmentation de la masse salariale. C'est vrai que ça représente une dépense extrêmement importante supportée par les collectivités territoriales. Vous le savez. C'est 1,3 Millions ou 1,4 Millions de plus au total pour le budget de la Ville de Marcq-en-Baroeul, tout confondu. C'est beaucoup d'argent parce que, en fait, les dépenses de personnel, écoutez bien, elles étaient l'année dernière au budget primitif de 27,4 Millions d'euros, cette année, écoutez bien, au budget primitif de la Ville, elles sont de 28.754.950 euros et donc avec Alain, on considère que c'est une dépense très importante en plus dans le budget de la Ville de Marcq-en-Baroeul. Pour autant Monsieur CREPEL, tant mieux pour les agents mais je veux simplement vous dire que c'est la Ville qui le supporte, ce sont les villes qui le supporte et donc il faut trouver la ressource, la recette pour pouvoir équilibrer le budget de la Ville et c'est lourd pour le budget d'une ville. Le budget de la Ville, je le rappelle ici parce qu'il y a aussi du public dans la salle, un budget c'est des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement et ce n'est pas fongible on ne peut pas faire passer l'argent que l'on a en investissement ou les réserves financières que l'on peut avoir dans une Ville, on ne peut pas dire, tiens on va les mettre en fonctionnement, ce n'est pas comme ça que ça marche et donc, les dépenses d'investissement, elles sont prévues pour faire de l'investissement. Il y a des solutions financières qui peuvent parfois être élaborées mais, faisons simple, les dépenses d'investissement, ce sont des dépenses d'investissement, elles sont autonomes par rapport au budget de fonctionnement. Il faut bien trouver une solution pour que notre budget soit totalement équilibré. C'est le travail que l'on a fait avec rigueur, avec, je trouve, beaucoup d'intelligence partagée pour que l'on puisse tout simplement dire voilà. Dans la Ville on continue à offrir exactement le même service aux uns et aux autres, il n'y a pas d'augmentation des impôts, on maintien les subventions aux associations. Il y a beaucoup de villes qui ont supprimé ou diminué les subventions aux associations.

Nous n'avons pas diminué les subventions aux associations, on en est fier, on leur a simplement dit qu'il fallait comprendre que cette année on n'allait pas quand même les augmenter et qu'il faut que chacun soit rigoureux, rigoureux parce que c'est la même chose que dans votre ménage, une ville doit faire attention à toutes les dépenses auxquelles elle doit faire face. Tout à l'heure, Emilie BOULET vous a parlé, notamment, de l'exemple des cantines scolaires, je parle sous le couvert de mon Directeur Général des Services. Je pense que rien que sur l'alimentaire, je pense que l'augmentation doit être de 8,73% ou 8,80%. Vous y ajoutez le coût du personnel qui augmente de 3,5%, vous y augmenté les fluides, mais dites les amis, on arrive à 13, 14 et vite 15% d'augmentation, c'est un gros souci pour nous parce que pour l'instant on a fait attention à ça jusque quand parce que c'est vraiment un effort considérable à accomplir pour toutes les communes de France et de Navarre. Donc, toutes les communes, on n'est pas une île, on n'est pas différent des autres, on a tous pratiqué exactement de la même manière. On vous a répondu Monsieur CREPEL sur la Maison de la Transition Ecologique, elle n'est pas encore construite et elle n'est pas encore opérationnelle. On y travaille bien sûr et c'est une volonté de la Ville de justement bien faire comprendre que les enjeux climatiques, les enjeux du Développement Durable et tout ce qui est aujourd'hui devant nous pour l'avenir de notre planète et de nos enfants, on a envie justement d'avoir ce lieu de ressources et donc de pouvoir faire ce travail. Catherine a répondu sur les actions en direction de la Jeunesse. Franchement, quand je vois ici mes services et le travail qui est fait dans les Maisons de Jeunesse, je suis émerveillé. Enfin c'est invraisemblable. Une prochaine tribune que je viens de recevoir ou on dit : « fermeture de toutes les Maisons de Jeunesse de la Ville », on ferme toutes les Maisons de Jeunesse à Marcq-en-Baroeul, c'est peut-être un petit fort ce que l'on dit, entre parenthèse ou presque, dans le fonds oui c'est vrai, c'est mieux de dire ou presque quand même parce que, effectivement, on a fermé bien sûr aucune Maison de Jeunesse, non seulement on a fermé aucune Maison de Jeunesse mais on va surtout en reconstruire une nouvelle. Après que l'on regroupe des activités, des services, etc... mais c'est la politique qui est là et tout est à l'avenant, on peut raconter n'importe quoi mais à un moment donné, il faut quand même être sérieux dans ce que l'on raconte, ce n'est pas pour vous que je dis cela Monsieur CREPEL. Donc, la Maison de Santé c'est un sujet sur lequel on peut bien sûr réfléchir ensemble pour l'instant, moi, quand j'en parle avec les Médecins, ils sont plus intéressés pour se regrouper à acheter ensemble quelque chose et se mettre en commun parce que on a déjà eu ce débat, on y a travaillé et puis en cours de route, ils ont dit, en tout cas en l'état, ce n'est pas cela que l'on souhaite, c'est vrai aussi que l'on a des structures qui existent sur le Ville de Marcq-en-Baroeul et un certain nombre de structures hospitalières qui peuvent nous aider et une démographie médicale qui est encore très positive même si Monsieur CREPEL, je suis d'accord avec vous, il faut y prendre garde, il faut faire très attention, il faut gérer cela avec beaucoup de d'attention parce que c'est un enjeu formidable et essentiel pour notre population. Alors, Monsieur PICHON, je ne vais pas polémiquer avec vous. Vous avez parlé n'énergie, après avoir parlé de carburant, enfin franchement, on est dans un monde où tout le monde essaye de comprendre qu'il faut diminuer l'usage de la voiture. Et bien figurez-vous que nous c'est ce que l'on essaye de faire, voilà. Il y a quelques années, il y avait un ou deux vélos dans l'Hôtel de Ville, aujourd'hui il y en a énormément qui utilise le vélo, qui vienne en vélo, on fait très attention et c'est vrai que l'on est vigilant, si on peut faire du covoiturage, si on peut essayer d'économiser, on le fait. On a vu le réalisé ancré dans la réalisé, on a regardé le réalisé et voilà on peut essayer effectivement tous de faire des efforts sur ce sujet. Vous avez parlé aussi de différer certains investissements. Je pense que de toute façon, c'est vrai que quand on vous écoute, vous avez été contre tous les investissements de la Ville de Marcq-en-Baroeul même ceux qui plaisent le plus, le plus aux Marcquois. Un jour, c'était la Ferme aux Oies, c'est un parking d'autoroute, le Pont des Arts, que n'as-t-on entendu ? moi, je suis fier de voir aujourd'hui, j'ai vu un grand quotidien régional qui dit :

« Parmi les personnalités culturelles de notre région ou de notre métropole, est-ce que l'on ne pourrait pas choisir, Monsieur VERMOESEN, Gérant d'un cinéma qui s'appelle le Pont des Arts, qui a un succès considérable où tout le monde est heureux. Ça m'a fait plaisir parce que quand j'ai vu qu'il y avait 150.000 personnes qui venaient la première année, que l'on avait droit à Série Mania qui venait dans la ville de Marcq-en-Baroeul enfin, c'est un succès considérable. Et l'Ecole de Musique puisque vous avez pris l'exemple de l'école de musique pour une nouvelle fois dire, ce n'est pas l'investissement qu'il fallait faire, je rappelle que cette école de musique, elle est dans un bâtiment extraordinaire auxquels les Marcquois sont particulièrement attachés. Ils s'identifient dans ce bâtiment, qui est un bâtiment qui a une architecture, une histoire, construite par un architecte de renom. Une nouvelle fois un patrimoine de la Ville que l'on a protégé, mes prédécesseurs, c'était Monsieur DEPLANCK qui était à l'époque Premier Adjoint, qui avait suggéré à Serge CHARLES de racheter cette maison. Les gens aiment cette maison et quand on avait commencé à dire aux parents que l'on pouvait aller dans d'autres lieux pour telle ou telle activité, les parents m'ont fait remarquer en disant Monsieur le Maire, je vais vous expliquer. C'est très difficile de conduire nos enfants, l'un pour faire du piano à l'école de musique, l'autre pour faire du violon dans un autre endroit de la Ville et un troisième pour faire autre chose. Ils vont au conservatoire ou sinon, les conduites sont ingérables, on souhaite qu'ils restent au conservatoire donc nous avons travaillé là-dessus, je peux vous dire que les enseignants sont très heureux de ce magnifique projet qui fait que nous allons, et on l'a présenté largement en Commission, aux Vœux, etc... et les gens sont enchantés qu'il puisse y avoir cette salle qui fait 500 mètres au total en plus qui sera dans le fonds du parc avec une architecture qui va se fondre dans l'espace et qui sera, à mon avis, une très grande réussite. Vous avez aussi proposé que l'on fasse un refuge d'animaux. Je parle sous le contrôle de Valentine. Oui, Valentine dit un petit mot Valentine, je ne veux pas être désagréable, mais enfin franchement ce n'est pas notre compétence.

➤ **Intervention de Madame Valentine ACROUTE** : Vous avez parlé d'un refuge pour animaux. Déjà je voudrais dire que la Ville de Marcq-en-Baroeul porte une attention particulière au bien-être animal déjà en ayant créé une délégation à part et vous rappelez également que la Ville de Marcq-en-Baroeul est adhérente au SIGEA qui est le Syndicat pour la Gestion des Animaux Errants pour laquelle avec d'autres communes de la Métropole et qui est géré par la LPA Nord de France qui intègre à la fois une partie fourrière animale et aussi une partie refuge et c'est notamment plus bénéfique, vous savez qu'il y a une durée légale pour la garde des animaux en fourrière et ça permet un transfert plus facilement de ces animaux en fourrière vers la partie refuge et je voudrais également vous rappeler que l'on soutient également notre tissu associatif dans la Ville de Marcq-en-Baroeul et également que l'on met en place de manière volontariste, et peu de villes le font, des campagnes de stérilisation. C'est pour rappeler aussi toute notre attention que l'on porte sur le bien-être animal.

Monsieur le Maire : Je poursuivrais par deux exemples aussi. Oh, vous auriez dû quand même vous intéressez, Monsieur le Maire, au plan piscine. Et bien figurez-vous que j'ai écrit au Président de la MEL, dès que cette information a été transmise pour dire que nous étions intéressés pour s'inscrire dans ce plan. Il y a 95 communes dans la MEL, il n'y aura une nouvelle piscine dans toutes les communes. Il y aura peut-être quand une hiérarchie, tout le monde peut le comprendre, on a présenté notre intérêt et c'est dans notre programme bien sûr. Après, il n'est même pas encore mis en place mais nous avons manifesté notre intérêt pour cet élément et je terminerais par une observation parce que vous avez là-encore dit tout à l'heure que l'on abandonné les cantines des écoles catholiques de la Ville de Marcq-en-Baroeul. La Ville voulait supprimer d'un trait de plume sa coopération historique avec les cantines des écoles catholiques.

C'est vraiment lamentable, lamentable parce que c'est un mensonge ridicule et c'est scandaleux même de raconter une affaire pareille puisque nous avons eu des discussions comme l'a indiqué tout à l'heure Emilie, Mesdames, Messieurs, écoutez-moi bien.

Nous avons décidé, dans la Ville de Marcq-en-Baroeul, que le forfait aujourd'hui pour les écoles privées de 543,56 euros actuellement, écoutez-bien, est porté à 923 euros, c'est-à-dire donc une augmentation de 70%, c'est peut-être un peu exagéré, j'allais dire que ça faisait un petit peu plouf, cette observation et je dois vous dire que l'on a eu une discussion avec le Secrétaire Général des OGEC qui était notre interlocuteur désigné par l'Evêché, par l'enseignement catholique, il a dit formidable. J'ai vu le père Pagniez d'ailleurs qui fait l'intérim de notre Evêque avant qu'il soit désigné et qui est le doyen de Marcq-en-Baroeul, Monsieur GERARD, il n'y a aucun problème et je crois que, qu'elle est la ville, qu'elle est la ville qui fait un effort dans cette période de rigueur de faire un effort de porter à 923 euros un forfait qui était à 543,56 euros. Moi, je suis très fier de ce budget, je suis très fier de ce que nous faisons ensemble, je suis très fier aussi de la dynamique qui est la nôtre parce que sur un budget de fonctionnement de 49 Millions et des poussières, on a une section d'investissement de 23 Millions dont 14 Millions pour des équipements publics de la Ville de Marcq-en-Baroeul, 14 Millions et le reste ce sont des acquisitions foncières. Je vais vous dire un truc, les acquisitions foncières, c'est avoir une vision d'avenir, c'est préparer l'avenir dans une ville, c'est de se dire tient, il y a une opportunité foncière et bien on va se dire que la ville aura son mot à dire sur ce sujet. Donc, moi, je vous remercie beaucoup du travail que nous avons fait ensemble, du dynamisme qui est le nôtre. On a encore refait hier, une réunion dans un quartier de la Ville parce que l'on a pu reprendre maintenant, depuis que le Covid est terminé, je pense que vraiment tout le monde était là pour voir, qu'à la fin de cette réunion, tout le monde venait nous voir en disant bravo, c'est super, il y a plein de choses qui se font et on est très satisfait des beaux projets de la Ville, soient portés par la Région parce que l'Ecole Européenne, c'est quand même un sacré challenge, la réhabilitation du Collège des Rouges-Barres, c'est extraordinaire, la réhabilitation de la passerelle de Rouges-Barres, c'est fantastique, notre partenariat avec la Région, le Département, la MEL, il est extraordinaire et nous, nous accompagnons tout cela par de très très beaux projets dans la Ville de Marcq-en-Baroeul au services des Marcquoises et des Marcquois. Voilà ce que je voulais vous dire, oui Monsieur CREPEL.

Monsieur CREPEL : c'est pour vous faire deux petites remarques ni prenez pas ombrage. La première c'est que vous dites que vous n'augmentez pas les impôts locaux, nous on est 100% d'accord mais cela occasionne quand même 2,4 Millions d'augmentation de recettes pour la Ville. Donc c'est vrai que l'on bénéficie, c'est ce que l'on expliquait dans notre déclaration, on bénéficie des mécanismes nationaux et locaux de revalorisation des bases donc c'est une chose qui est précise, ensuite, si les bases sont élevées sur Marcq-en-Baroeul, c'est aussi parce que c'est justifié qu'il y a des logements de taille plus grande et conséquente et sur un lieu qui est recherché avec des prix de l'habitat plus élevé. C'est le deuxième sujet qui nous intrigue un peu plus. La commune a été habituée pendant dix ans au gel des salaires de la Fonction Publique et c'est sûr que l'année dernière, le dégel brutal, après dix années de gel de salaires par une augmentation de 3,5% du point d'indice, alors j'oublie les 0,6 donnés par Hollande juste avant la première élection de MACRON, c'est vrai que l'on avait pris une habitude que ça n'arrivait plus. Par contre, nous on attire l'attention de ne pas aller dire partout, comme vous l'avez fait un peu hier soir à la réunion de quartier, que les agents coûtent 1,3 Millions d'euros de plus. On peut avoir la crainte que ça oppose les habitants à leurs agents. Nous on veut simplement faire attention. Les agents sont là pour rendre un service.

C'est d'opposer un coût dans les réunions publiques, on n'a pas un public averti comme nous sommes ici dans un Conseil Municipal de la réalité des faits et d'aller donner ce genre d'information, pas en pâture, mais à un public qui est moins averti que nous pouvons l'être, ça peut aussi parfois opposer les habitants à leurs agents en disant ils gagnent trop, ils ont trop d'argent alors que la réalité est toute autre et ça nous le connaissons. Merci à vous Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire : Merci Monsieur CREPEL de votre observation que je ne prends pas mal du tout parce que vous êtes quelqu'un avec qui on peut toujours s'exprimer, parler avec nos différences qu'on respect par avance et c'est pourquoi j'ai pris soin au début de mon propos pour vous répondre de dire que 3,5%, c'était un constat et que c'était tant mieux pour les agents de la Ville. Je l'ai dit clairement mais c'est vrai qu'après, il faut le financer mais j'écoute ce que vous dites, vous savez on a des services de grande qualité ici à Marcq-en-Baroeul et les fonctionnaires de notre pays ont encore démontrés pendant toutes ces années difficiles, combien on pouvait compter sur eux. Donc, j'ai beaucoup de respect pour mon personnel municipal. Voilà. Si vous le voulez bien, nous allons maintenant procéder au vote de ce budget.

Il y a le budget principal de la Ville qui s'équilibre à 72.143.000 euros et puis le budget de l'Hippodrome et des activités diverses pour cela qu'on appelle HAD qui s'équilibre à 1.795.313 euros. Donc, nous devons voter ces deux délibérations et puis également la fixation des taux de la fiscalité locale qui sont inchangés, la taxe foncière sur les propriétés bâties 33,5%, la taxe foncière sur les propriétés non-bâties 19,19% et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires qui subsiste et est laissée à ce qui existait jusqu'à présent, 27,46% et que les villes devaient se prononcer avant le 15 Avril si j'ai bonne mémoire sur ce sujet.

2023_03_0037_DEL : BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2023

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 34 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir)

Contre = 5 (Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0037DEL est adoptée à la majorité absolue

2023_03_0038_DEL : BUDGET PRIMITIF 2023 - HIPPODROME ET ACTIVITÉ DIVERSES

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 34 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir)

Contre = 5 (Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0038DEL est adoptée à la majorité absolue

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 37 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

Contre = 2 (Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq)

La délibération 2023_03_0039DEL est adoptée à la majorité absolue

Nous allons maintenant aborder les autres délibérations.

LES DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire

2023_03_023_DEL_APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 7 FEVRIER 2023

2023_03_024_DEL_LISTE DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DES DISPOSITIONS DE LA DELIBERATION DU 26 MAI 2020 PORTANT DELEGATION DE POUVOIRS (ART. L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

2023_03_025_DEL_AIDE AUX VICTIMES DU SEISME EN TURQUIE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA FONDATION DE FRANCE

2023_03_026_DEL_QUARTIER DU PONT - LANCEMENT D'UNE CONCERTATION DANS LE CADRE DES PROJETS D'AMENAGEMENT ET DE REQUALIFICATION DU QUARTIER DU PONT

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS, POLITIQUE DE LA VILLE, LIEN ARMÉE-NATION, COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Loïc CATHELAIN

2023_03_027_DEL_PROGRAMMATION POLITIQUE DE LA VILLE 2023

2023_03_028_DEL_PROJET OPUS - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC L'ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE

ENSEIGNEMENT ET PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ CHEZ LES JEUNES

Emilie BOULET

2023_03_029_DEL_FOND DE CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION AU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL DE MUSIQUE, DANSE ET ARTS DRAMATIQUES, REAMENAGEMENT DES ESPACES D'ACCUEIL ET RENOVATION DU BATI ANCIEN

2023_03_030_DEL_ECOLE RAYMOND DERRAIN : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION D'UNE CLASSE DE DECOUVERTE à HERGNIES (NORD) - ANNEE SCOLAIRE 2022/2023	
2023_03_031_DEL_CARTE SCOLAIRE - ANNEE SCOLAIRE 2023-2024	
<u>TRANSITION ÉCOLOGIQUE, SYSTÈME D'INFORMATION ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE</u> Pierre VERLEY	
2023_03_032_DEL_MAISON DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE – DEMANDE DE SUBVENTIONS ET FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	
<u>ENTREPRISES - COMMERCE ET ARTISANAT – AGRICULTURE - PROFESSIONS LIBÉRALES ET EMPLOI</u> Nicolas PAPIACHVILI	
2023_03_033_DEL_ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DES AIDES AUX TRAVAUX DES COMMERCANTS ET ARTISANS	
<u>TRAVAUX – CADRE DE VIE – URBANISME – ACQUISITIONS ET VENTES IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES, AFFAIRES JURIDIQUES</u> Françoise GOUBE	
2023_03_034_DEL_PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL MONSIEUR GUY DEPOORTER	
2023_03_035_DEL_CHEMIN POIVRÉ - RÉALISATION D'UN TERRAIN DE HOCKEY - ACQUISITION DE TERRAIN	
2023_03_034_DEL_PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL MONSIEUR GUY DEPOORTER	
2023_03_035_DEL_CHEMIN POIVRÉ - RÉALISATION D'UN TERRAIN DE HOCKEY - ACQUISITION DE TERRAIN	
<u>FINANCES, GESTION ET PILOTAGE DES CONTRATS</u> Pascal LHERBIER	
2023_03_037_DEL_BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2023	
2023_03_038_DEL_BUDGET PRIMITIF 2023 - HIPPODROME ET ACTIVITÉ DIVERSES	
2023_03_039_DEL_FIXATION DES TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE EXERCICE 2023	
<u>FAMILLE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE, ANIMATION DES QUARTIERS ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE</u> Catherine JONCQUEZ	
2023_03_040_DEL_PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE / PLAN MERCREDI 2022-2025	

2023_03_041_DEL_SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU RASSEMBLEMENT DES SCOUTS DE FRANCE A L'AERODROME MARCQ-EN-BAROEUL – BONDUES - MARQUETTE - WAMBRECHIES LES 6 - 7 et 8 MAI 2023	
<u>TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, PRÉVENTION, RESSOURCES HUMAINES, ÉTAT CIVIL ET ÉLECTIONS</u> Alain CHASTAN	
2023_03_042_DEL_ADOPTION REGLEMENT INTERIEUR SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	
2023_03_043_DEL_FIXATION DU REGIME DES ASTREINTES - MODIFICATION	
2023_03_044_DEL_TELETRAVAIL - ACTUALISATION DU MONTANT DU FORFAIT TELETRAVAIL AU BENEFICE DES AGENTS	
2023_03_045_DEL_RAPPORT SOCIAL UNIQUE (RSU) 2021	
2023_03_046_DEL_TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATION	
<u>SPORT, SANTE ET RELATIONS INTERNATIONALES</u> Didier ELLART	
2023_03_047_DEL_PARTICIPATION ET INTEGRATION AU COLLEGE DES COLLECTIVITES DE LA SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF LINKSPORT'UP	
2023_03_048_DEL_ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA LIGUE DES HAUTS DE FRANCE DE TENNIS POUR L'ORGANISATION DU TOURNOI TENNIS EUROPE U14	
2023_03_049_DEL_ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA LIGUE DES HAUTS DE FRANCE DE TENNIS POUR L'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE 12 ANS PAR EQUIPE	

--- oOo ---

La première délibération que je porte à la connaissance du Conseil et du public ici réuni, c'est une délibération qui concerne l'aide aux victimes du séisme en Turquie. Nous souhaitons effectivement attribuer une subvention exceptionnelle à la Fondation de France d'un montant de 10.000 euros. Il s'agit de témoigner de notre solidarité au peuple qui souffre terriblement de cette situation. On n'imagine pas la situation, mais il y a des villes ou des quartiers entiers de ville qui ont disparu avec plus de 40.000 morts aujourd'hui, c'est important de dire ce nombre de 40.000 morts parce que c'est la population de la Ville de Marcq-en-Baroeul. Vous imaginez que d'un seul coup, en quelques secondes, la Ville de Marcq-en-Baroeul disparaisse. C'est ce qui s'est passé avec ce séisme qui a détruit des milliers d'habitations et qui a fait des blessés dans des conditions atroces, qui laisse les gens aujourd'hui dans le froid glacial parfois et donc on propose tout simplement de témoigner de notre solidarité de verser une subvention exceptionnelle de 10.000 euros à la Fondation de France.

2023_03_0025_DEL : AIDE AUX VICTIMES DU SEISME EN TURQUIE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA FONDATION DE FRANCE

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0025DEL est adoptée à l'unanimité

Je vais demander à Madame Françoise GOUBE de bien vouloir présenter la délibération sur le quartier du Pont et le lancement d'une concertation dans le cadre des projets d'aménagement et de requalification du quartier du Pont.

➤ **Intervention de Madame Françoise GOUBE** : Merci Monsieur le Maire. Chers collègues, Mesdames et Messieurs. Comme vous le savez, le quartier du Pont est en pleine mutation avec des changements qui ont déjà eu lieu. Je ne vous reparle pas du Pont des Arts, de la Place Doumer, etc... et bien évidemment, il va y en avoir d'autres, notamment le site Doolaeghe, Decaux, Inédis, Carambar, sites qui sont, au moins partiellement propriété de la Ville. Afin de nous aider dans la construction d'un projet cohérent, la Ville s'est fait aider par un cabinet d'Urbanistes/Paysagistes pour faire une étude et cette étude a été réalisée avec des objectifs très précis. Alors, quels étaient les objectifs de l'étude d'Urbanisme ? Assurer une cohérence entre les opérations privées et publiques ; Tenir compte de la Transition Ecologique ; Envisager la cohabitation entre différents équipements ; Privilégier le bien-être et le bien-vivre ensemble ; Privilégier aussi les modes de déplacement doux tout en garantissant du stationnement dans le quartier et créer des îlots de verdure. C'est le Cabinet Dehaene qui nous a donc fait cette étude d'urbanisme. Sur ces thèmes-là, vous pensez bien que le quartier va changer de physionomie. Aussi, compte tenu de l'importance de la requalification qu'il va y avoir dans ce quartier, il est souhaitable de mettre en place une concertation avec la population. Une concertation préalable et c'est ça l'objet de notre délibération de ce soir. C'est-à-dire voir quels sont les objectifs précis de la concertation avec la population et ensuite, comment cette concertation va être mise en place. Je vous rappelle ce que je viens de dire au démarrage, c'est que ça concerne les sites Doolaeghe, Decaux, Inédis, Carambar et que l'objet c'est de recueillir l'avis et les besoins de la population de ce quartier. Donc, l'objet de la concertation, les propositions liées aux déplacements doux et piétons ; La programmation des logements avec une partie de logements sociaux puisque l'on doit répondre à nos obligations et puis garantir une partie d'activité économique et la création d'équipements publics en fonction des différents zonages de ce quartier. Pour avoir l'avis de la population, un certain nombre de modalités de concertation sont envisagées. D'abord, nous avons souhaité travailler avec le Cabinet Hurba. Pourquoi le Cabinet Hurba ? Parce que c'est un Cabinet spécialisé dans la psychologie urbaine et qu'ils ont déjà travaillé avec nous sur la Briqueterie avec le succès que l'on connaît. Quels sont les outils qui vont être mis en place pour cette concertation avec Hurba à la manœuvre ? Une réunion avec les membres du Comité de Quartier ce qui paraît logique, un courrier adressé à tous les riverains du quartier, des entretiens individuels pour ceux qui le souhaitent, une adresse mail et une ligne téléphonique dédiée, l'animation

d'ateliers thématiques et puis, un recueil de concertation avec l'avis de la population et une réunion publique. En fait, on va reprendre le système qui a fait ses preuves à la Briqueterie et cette concertation va se faire en préalable avec le partenariat avec Vilogia, comme cela c'était fait à la Briqueterie.

Avantage de ce partenariat c'est que nous avons l'habitude et ça permet de partager les frais entre Vilogia et nous-mêmes. Il est bien évident qu'une fois que la concertation aura été réalisée, un bilan sera fait et présenté aux riverains et cela fera l'objet d'une délibération. Ce soit, la délibération qui vous est proposée a pour but de vous demander d'adopter les modalités de la concertation et d'autoriser la signature d'une convention de partenariat avec Vilogia pour cette concertation.

Monsieur le Maire : Merci beaucoup. Cette délibération fait suite également à une présentation en Commission qui a été faite par le Cabinet Dehaene avec le paysagiste puisque au-delà de cela, c'est aussi tout un projet très important sur la mobilité, sur le verdissement du quartier, sur tout un ensemble de choses là où aujourd'hui, il y a des friches industrielles, je crois que c'est la transfiguration de tout un quartier à l'entrée de la Ville de Marcq-en-Baroeul par rapport à l'existant et que c'est tirer vers le haut aussi tout ce qui existe aujourd'hui. Merci Françoise.

Je vais lancer le débat. Oui. Allez-y Monsieur CREPEL.

➤ **Intervention de Monsieur Philippe CREPEL :** Merci Monsieur le Maire. Chers collègues, mesdames et messieurs. Les élus de Marcq Ensemble Ecologistes et Solidaires ont participé Mardi dernier à une présentation du cadre de la concertation proposée lors de la Commission élargie. Celle-ci ne relève pas d'une volonté de la Ville mais d'une obligation aux vues de l'ampleur de la requalification envisagée d'un quartier de la Ville. La friche Carambar, noyau central de la requalification du quartier du Pont peut faire le lien avec le quartier du Plouich actuellement. L'histoire de l'ancienne liaison romaine est celle plus récente des usines qui étaient nombreuses au Pont doit éclairer l'avenir de ce quartier. La méthode proposée de choisir un Cabinet spécialisé en psychologie et urbanisme ne nous dérange pas. Mais notre volonté première est de retenir des solutions de concertation collectives. La proposition d'entretiens individuels nous laisse perplexe et nous semble porter le risque de prise en compte de préoccupation individuelle au détriment de l'intérêt collectif. Par ailleurs, nous savons que certain public participe peu à ces consultations. Que sera-t-il fait pour les faire participer plus activement ? Nous demandons à ce que le Comité de Quartier Plouich/Calmette soit aussi associé à la réflexion car ce dernier est pleinement concerné par le secteur du bas Plouich. Pour animer et suivre cette concertation, nous proposons que soit rapidement mis en place, un Comité de suivi dont la composition pourrait s'appuyer sur les services municipaux, les membres de la Commission Cadre de Vie, les représentants des Comités de Quartier du Pont et du Plouich/Calmette et le prestataire de la concertation. La fluidité, la relation avec les autres quartiers, la mixité sociale et la parole des habitants doivent guider cette concertation. Nous souhaitons que les services de la SNCF soient consultés et informés de la concertation menée et interrogée officiellement sur leur volonté d'enterrer le passage à niveau du Plouich dans le cadre des chantiers à venir afin qu'ils ne nous reprochent pas par la suite de ne pas avoir été associés en amont. Pour finir, les modalités de retour de la consultation sont à préciser pour ce qui est des acteurs qui en seront bénéficiaires. Pour nous,

tous les participants, les deux Comités de Quartier concernés, la Commission Cadre de Vie et le Conseil Municipal doivent en être récipiendaires. Merci à vous.

➤ **Intervention de Monsieur Jean-François PICHON** : Merci Monsieur le Maire. Prise de parole rapide sur ce dossier. Tout d'abord pour effectivement saluer le travail des équipes et la présentation qui a été faite de ce dossier par Madame GOUBE en Commission et la vitesse à laquelle nous avons d'ailleurs reçu le compte-rendu, merci pour cela. Ce sera ici un exemple de délibération avec des projets d'investissement importants derrière sur lequel, contrairement à ce que vous disiez Monsieur le Maire, tout à l'heure à l'occasion de votre réponse sur nos observations au budget sur lequel nous sommes favorables, comme de nombreux autres dossiers d'investissement.

Le troisième élément de mon intervention fait écho aussi à ce qui a été présenté par Monsieur CREPEL, c'est qu'effectivement, sur la partie concertation avec la population, nous pourrions juste regretter, en tout cas nous espérons que cette concertation sera la plus large et nous regrettons pour le coup que ça n'est pas été une co-construction plus approfondie. Je vous remercie.

➤ **Intervention de Madame Françoise GOUBE** : D'abord, je tiens à préciser que si on a pris le Cabinet Hurba, c'est parce que ça garantit une neutralité. La Ville n'influence pas, il y a une expression qui est complètement libre, c'est ça le premier avantage. La question pour les entretiens individuels, ça n'est qu'une des modalités, c'est repris d'ailleurs dans la délibération, vous n'avez pas que cela et il est bien préciser que vous avez aussi les Comités de Quartier, vous avez également les riverains et qu'il y a un recueil de concertation. Donc, toute personne qui souhaite s'exprimer pourra le faire, ça n'est absolument pas limitatif et en plus c'est organisé par des professionnels. Pour moi, c'est une garantie. En ce qui concerne le train en disant que l'on va retravailler, vous savez très bien que le problème du passage à niveau du Plouich, c'est un problème important, tout le monde est au courant des problèmes de sécurité que cela pose, la SNCF en premier. Mais, la possibilité d'enterrer ce n'est pas possible étant donné qu'il faudrait pour des systèmes de pentes, une telle distance pour que les trains puissent descendre en tunnel, il faudrait une telle distance que la gare de la Madeleine ne pourrait plus être utilisée. Elle serait obligatoirement placée au-dessus du tunnel. Pour l'instant, avec les technologies actuelles, ce n'est pas envisageable.

➤ **Intervention de Monsieur Marc DELEURY** : C'est une petite précision par rapport à ce que dit Françoise. Vous avez 700 mètres de longueur entre le Pont qui enjambe le Grand Boulevard et le passage à niveau, et 500 mètres entre le passage à niveau et la gare de la Madeleine, ce qui fait donc 1.200 mètres. Compte tenu des déclivités qu'il faut pour que les trains passent, notamment le train de marchandises, ça me semble probablement impossible ou alors à des coûts insupportables.

Monsieur le Maire : La parole de Monsieur DELEURY est d'or puisque c'est quelqu'un qui a eu des responsabilités extrêmement importantes à la SNCF et au plus haut niveau et c'est important de l'écouter. Mais ceci étant, mes chers amis, cela ne dépend pas de nous, ce sont des dépenses de l'Etat, de la SNCF avec des ingénieurs. Je peux vous dire que moi, je suis là depuis un petit moment dans cette Ville, on en a déjà parlé, c'est irréalisable, malheureusement on serait tous contents si c'était possible mais au-delà du coût financier, c'est malheureusement impossible. Mais, Monsieur CREPEL, je vais vous dire un petit secret.

Je rencontre prochainement, Madame la Directrice Régionale de la SNCF, je lui reposerai la question, je connais le sujet. Il faut bien sûr être conscient que c'est un passage à niveau, qui vous le savez au sein de conseil même, est cruellement dangereux mais voilà, il est comme il est. On doit tout faire pour essayer de l'améliorer et il y a des choses qui sont possibles et d'autres choses qui seront particulièrement difficiles. Je veux vraiment relire devant vous ce qui est prévu en matière de concertation parce que je crois que ça répond totalement à ce que vous voulez. Bien sûr, hors de question de dire, on va envoyer une lettre et puis voilà. On veut contacter tout le monde. Je vous relis : «la concertation et ses modalités seront portées à la connaissance du public à travers le magazine Municipal, premièrement. Une information privilégiée sera faite auprès des membres du conseil de quartier, bien évidemment. Le conseil de quartier est là pour qu'il soit totalement partenaire de cette affaire. C'est marqué dans la délibération, bien évidemment. Un courrier d'information sera adressé aux riverains et des entretiens individuels, c'est quand même du cousu main, j'allais dire, seront mis en place par le cabinet Hurba afin d'expliquer les enjeux et les orientations du projet d'urbanisme pour ceux qui le demanderont parce que, il y a des gens qui demandent rendez-vous à moi et on considère que c'est mieux là d'avoir un tiers qui est neutre pour effectivement recevoir les gens qui le souhaiterait ou s'ils veulent me voir aussi.

Un recueil de concertation sera mis à la disposition du public. Une réunion publique, il y en aura au moins une, qui présentera les enjeux du projet d'urbanisme, les orientations de la programmation et d'aménagement et des supports de présentation seront conçus pour permettre au public d'avoir accès aux informations. Vous voyez c'est quelque chose de très large et puis, on avance en marchant, je crois que ce sera intéressant aussi de faire ce qu'on appelle des diagnostics en marchant dans le quartier pour voir comment tout cela peut s'organiser et être orchestré de manière intelligente. Notre souhait c'est bien sûr que ce soit une belle occasion de démocratie participative et c'est ce sur quoi nous allons travailler ensemble. Je vous en remercie et nous allons passer au vote de cette délibération.

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0026DEL est adoptée à l'unanimité

Merci à vous et à Françoise et aux services car c'est un gros sujet et j'ai trouvé que le rapport de cette commission générale, en quelque sorte générale, ouverte à tous les autres et c'était une belle réunion, je crois avec un Cabinet d'Architectes qui a présenté avec beaucoup de flammes et de fougue, qui vit son dossier. Merci.

La délibération sera présentée par Loïc CATHELAIN sur la programmation de la Politique de la Ville 2023.

➤ **Intervention de Monsieur Loïc CATHELAIN** : Merci Monsieur le Maire. Mes chers collègues. Ce soir deux rapports sous mon timbre qui ont attiré à la Politique de la Ville. La première concerne la programmation de la Politique de la Ville de cette année. Je rappelle que la Politique de la Ville, ce sont des crédits supplémentaires par rapport au droit commun. Vous

avez d'un côté, le droit commun, ce sont toutes les actions que réalise la Ville sur tous ces quartiers, pour tout le monde et vous avez des crédits supplémentaires, notamment octroyés par l'Etat et ça représente également un effort supplémentaire de la Ville pour ce que l'on appelle les quartiers prioritaires. Nous avons un quartier prioritaire dans la Ville, il s'agit du quartier de la Briqueterie. Onze actions vous sont présentées dans cette délibération pour un montant total pour la Ville de 69.767 euros tout en sachant que l'Etat, pour sa part, prend en charge 72.362 euros donc c'est onze actions en tout et pour tout d'environ 140.000 euros. C'est quand même un gros effort qui est porté sur le quartier de la Briqueterie. Ce sont notamment des actions qui ont attiré à l'emploi et au développement économique d'une part, la réussite éducative d'autre part et la cohésion sociale. Je vous en parlerai puisqu'il s'agit de deux actions nouvelles, une action dont on a déjà parlé puisque l'on avait accordé une subvention exceptionnelle en fin d'année, c'est l'action Coup de Pouce. Elle vise à prévenir le décrochage scolaire des élèves de CP et de grande section maternelle. Ce sont des actions qui sont ludiques pour développer les appétences des élèves sur les apprentissages fondamentaux. Il y a deux clubs Coup de Pouce, un pour le CP et un pour la grande section maternelle. Pour le CP, on travaille plutôt la lecture et l'écriture et pour la grande section maternelle, c'est le langage. Il y a des enfants, il faut le savoir, qui ont des difficultés à bien comprendre et à bien parler le français. Voilà pour l'une d'elle.

L'autre, dont je souhaite vous parler, ce sont les Mercredis de l'Hippodrome. Il s'agit du Club de l'Olympique Marcquois Rugby qui a mis en place pour ses licenciés, une après-midi dédiée à la pratique du rugby et aux activités extra-sportives notamment des activités culturelles mais également de l'aide aux devoirs et il y a cinq enfants dans ce cadre, de la Briqueterie qui participent également aux Mercredis de l'Hippodrome. Ce sont des belles actions. Cette délibération vous propose également d'approuver deux conventions pour l'une d'elles, il s'agit de la convention d'objectifs et de moyens dans le cadre de la programmation 2023 de la Politique de la Ville avec le Centre Social et Culturel. Le Centre Social et Culturel qui aura une subvention de 23.094 euros pour ses activités au titre de la Politique de la Ville.

Pour l'autre délibération, il s'agit d'une convention avec la Sauvegarde du Nord pour les actions sur la réussite éducative. Et enfin, un autre rapport mais qui a toujours à trait avec une action Politique de la Ville, il s'agit du projet Opus. Il y a quelques années, en 2017, nous sommes entrés dans ce que la MEL appelait Démos. En fait Démos, c'est une action qui permet à des enfants des quartiers prioritaires d'apprendre la musique avec des musiciens de l'Orchestre National de Lille. Il y a eu deux sessions depuis 2017. A chaque fois, ce sont des sessions de trois ans, c'est un vrai engagement de la part des enfants comme des parents où ils apprennent la musique mais pas que, il y a également des cours de danses et de chants, ça s'appelait Démos auparavant parce que la philharmonie de Paris finançait Démos. Dans son projet, la philharmonie souhaite maintenant s'investir ailleurs et la Métropole Européenne de Lille souhaite continuer et donc ça a changé de nom, ça s'appelle désormais Opus, c'est toujours le même principe et on a souhaité s'inscrire dans cette politique pour que dix enfants de la Briqueterie puissent suivre ces cours de musique, on leur fournit un instrument. Il y avait une maman qui était là lors de la soirée de présentation dont l'ainée avait déjà participé à Démos et elle en était enchantée en disant que ça lui avait permis de s'élever. Nous avons un bilan quand même très positif et donc c'est pour le versement d'une subvention de 6.000 euros à l'Orchestre National de Lille. Voilà, Monsieur le Maire pour mes délibérations.

Monsieur le Maire remercie Loïc CATHELAIN et passe la parole à Monsieur SEAILLES.

➤ **Intervention de Monsieur Laurent SEAILLES** : Merci Monsieur le Maire. Mesdames et Messieurs les Adjoints, mes Chers Collègues. Le rapport proposé présente le bilan des arbitrages du Comité de co-instruction de la Politique de la Ville sur le quartier de la Briqueterie pour un montant total à la charge de la commune de 69.000 euros dans le cadre d'un co-financement avec l'Etat et la Métropole Européenne de Lille. Si nous nous félicitons de ces co-financements qui soulagent le budget communal et permettent de développer des actions socio-éducatives au bénéfice des populations les plus fragiles de la Ville dans un quartier qui cumule les difficultés. Les élus du Groupe Marcq Ensemble, Ecologistes et Solidaires regrettent cependant que la procédure de co-instruction ne permette pas aux élus du Conseil Municipal de disposer de tous les éléments de bilan, les actions financées au titre de la Politique de la Ville. Si certaines actions intéressantes ont pu être présentées en Commission, il manque néanmoins une vision de l'ensemble des actions financées pour les élus.

Monsieur le Maire remercie Monsieur SEAILLES et donne la parole à Loïc CATHELAIN pour répondre.

➤ **Intervention de Monsieur Loïc CATHELAIN** : Je vais vous expliquer en fait comment fonctionne les crédits politique de la Ville. Il existe un contrat de Ville pour la Métropole Lilloise. Il y a une enveloppe que met l'Etat et après cette enveloppe est répartie en fonction de la population des quartiers prioritaires. Il faut savoir et je remercie les services de la Ville de Marcq-en-Baroeul et plus particulièrement Peggy DEPRES qui fait travail extraordinaire là-dessus parce qu'il faut savoir qu'en principe la Ville de Marcq-en-Baroeul devrait avoir moins. C'est parce qu'il y a des reliquats que certaines communes n'utilisent pas et c'est pour cela que nous arrivons à obtenir un petit peu plus. Bravo au travail qui est réalisé et c'est vrai que ça peut paraître nébuleux. Pourquoi l'Etat ne finance, parce que souvent c'est 50/50 cela dépend des actions, 80/20 ou 80%, 20%, 80% pour l'Etat et 20% pour la Ville. Ce sont des critères qui sont très précis et donc l'Etat apporte 72.000 euros et la Ville 69.000, ça fait plus 140.000 euros et comme je vous l'ai dit, on devrait avoir moins et c'est grâce au travail que nous réalisons avec les services de la Ville que nous arrivons à obtenir un peu plus. Je rappelle aussi que le quartier de la Briqueterie, c'est le plus petit quartier prioritaire de la Métropole Lilloise. Voilà pour votre information.

Monsieur le Maire : Monsieur SEAILLES j'ai cru comprendre aussi que vous regrettiez de ne pas avoir un bilan complet de ce qui était réalisé. Mais comme vous l'avez vu, il y a aussi beaucoup d'actions qui sont menées, par exemple, par le Centre Social et quand le Centre Social fait son Assemblée Générale, il présente le bilan de son action. Il y a des actions qui sont faites avec la Sauvegarde du Nord, une fois par an, la Sauvegarde du Nord vient en Commission, présente le bilan de l'action que nous avons financé conjointement avec l'Etat qui effectivement est un partenaire important des actions d'une ville et moi, je suis très heureux de ce co-financement Ville/Etat qui aide bien les collectivités territoriales en la circonstance que ce soit l'Olympique Marcquois Rugby, on en a parlé, mais le FCP fait des actions, le Centre Social c'est lui qui présente le bilan puisque nous on est financeur de ces opérations. Mais, on peut toujours s'améliorer et si on peut donner davantage de renseignements encore, on le fera avec plaisir parce que dans le fonds on est très très fiers de participer à des financements tels que cela, qu'on le fasse connaître, qu'on le fasse savoir, ça fait toujours plaisir.

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0027DEL est adoptée à l'unanimité

2023_03_0028_DEL : PROJET OPUS - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC L'ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0028DEL est adoptée à l'unanimité

Madame Emilie BOULET dans vos délibérations. Allez-y.

➤ **Intervention de Madame Emilie BOULET** : Oui. Une délibération sur le fond de concours pour la construction des extensions du Conservatoire. Je rappelle que la Ville a souhaité construire une extension au bâtiment historique d'environ 300 mètres carrés qui sera positionnée au fonds du jardin dans le respect des règles du plan local d'urbanisme, il y aura un auditorium, une salle de répétition, deux loges, une salle de percussions et un local de stockage. L'extension sera liée au bâtiment par une coursive d'environ 90 mètres carrés. Les espaces d'accueil du Conservatoire seront aussi réaménagés dans l'ancien garage et les salles attenantes au garage sur une surface d'environ 80 mètres carrés. C'est le Cabinet Dehaene et partenaires qui s'est vu confier la maîtrise d'œuvre de l'opération. Les travaux sont prévus entre l'automne 2023 et l'automne 2024. La délibération qui vous est proposée ce soir, c'est pour autoriser Monsieur le Maire à solliciter la MEL pour un fonds de concours à hauteur de 50% du reste à charge.

Monsieur le Maire : C'est un dossier qui avait déjà été évoqué à plusieurs reprises. C'est vrai que cette délibération nous permettra de solliciter des concours. On peut espérer sur un coût d'objectifs, aujourd'hui tout est compliqué et on sait très bien que ce sont des estimations avec parfois des surcoûts mais nous pouvons espérer, je crois autour d'un million d'euros de la part de la MEL et je l'espère, Monsieur le Vice-Président chargé des Finances au Département, aux alentours de 1,3 millions du Département sur une évaluation aujourd'hui de 3.268.000 euros.

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0029DEL est adoptée à l'unanimité

➤ **Intervention de Madame Emilie BOULET** : Deux délibérations pour l'Enseignement. Tout d'abord la délibération pour la carte scolaire. Le Directeur académique des services de l'Education Nationale nous a informés de deux retraits de poste à l'Ecole Victor Hugo et Marcel Pagnol et on peut se féliciter de deux ouvertures à l'Ecole Européenne et une ouverture à l'école Blaise Pascal. Bine sûr, on a sollicité le Dazen pour le réexamen de la situation des écoles Victor Hugo et Marcel Pagnol au regard des effectifs pour la rentrée 2023/2024. La dernière délibération, c'est une attribution de subvention dans le cadre de l'organisation d'une classe de découverte. C'est une délibération classique. On est content que les enfants puissent repartir dans des classes de découverte et là, c'est pour l'école Raymond Derain.

➤ **Intervention de Madame Odile VIDAL-SAGNIER** : Merci Monsieur le Maire. Mesdames les Adjointes et Messieurs les Adjoints, Chers Collègues, Mesdames et Messieurs. J'interviens sur la carte scolaire. Notre Groupe souhaite connaître les effectifs par école publique et privée de la commune. Sans ces informations primordiales, comment pourrions-nous comprendre certaines évolutions comme l'ouverture d'une classe à l'école Blaise Pascal ? Les deux ouvertures à l'Ecole Européenne sont dans la continuité de la création de cette école mais n'aura-t-elle pas comme conséquence, de fermer deux classes dans d'autres écoles de la commune. A priori, d'après ce que l'on sait, 42% des élèves de l'Ecole Européenne sont des Marcquois. Nous dénonçons les deux fermetures de classe aux Ecoles Victor Hugo et Marcel Pagnol et cela aurait pu être l'occasion pour la Municipalité de montrer un soutien aux enseignants dans ces deux écoles, certains Maires vont plus loin qu'une délibération pour conserver la totalité des classes de leur commune. Sans information précise sur les motifs des évolutions, bien que certains indiquent dans les milieux spécialisés que la baisse de la natalité se fait sentir dans certaines communes, notre Groupe ne souhaite pas que la baisse de la natalité permette des économies. Pour nous, c'est plutôt l'occasion de pouvoir mieux encadrer les élèves par une diminution du nombre d'élèves par classe. Je vous remercie de votre attention.

➤ **Intervention de Madame Emilie BOULET** : On avait eu un gel au niveau des fermetures de classes quand il y avait eu le Covid. Après, il est difficile pour l'Inspectrice, elle s'est battue pour plusieurs classes mais quand on atteint des taux de 18 ou 19 par classes, le Directeur académique décide de fermer certaines classes. En effet, il y a une baisse de la natalité, je crois que l'on est à 16% dans les Hauts de France actuellement, on subit ça aussi. Après on a aussi des ouvertures dans une autre école, c'est un peu le jeu aujourd'hui mais vraiment, l'Inspection et nous, on s'est battu pour garder des classes ouvertes notamment à l'Ecole Péguy et on a bien insisté sur le réexamen, ce qui s'est déjà passé à l'Ecole Pagnol quand on avait eu beaucoup d'enfants qui se sont inscrits, l'Inspection nous a suivie et on a réouvert une classe. Vraiment, on essaye de faire le maximum et Loïc en a témoigné tout à l'heure, sur les écoles

on fait très attention. On fait beaucoup de choses, Pascale HUBERT n'est pas là ce soir mais même dans les activités périscolaires, on met beaucoup de choses en place.

2023_03_0030_DEL : ECOLE RAYMOND DERAÏN : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION D'UNE CLASSE DE DECOUVERTE à HERGNIES (NORD) - ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

Membres en exercice = 39
Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0030DEL est adoptée à l'unanimité

2023_03_0031_DEL : CARTE SCOLAIRE - ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Membres en exercice = 39
Votants = 39

Le Conseil Municipal prend acte des ouvertures de postes à l'École Européenne de Lille Métropole et à l'école Blaise PASCAL et des deux retraits de postes élémentaires à l'école Victor HUGO et Marcel PAGNOL

➤ **Intervention de Monsieur Philippe CREPEL** : En tant qu'ancien responsable de parents d'élève de la commune dans certaines écoles de mon quartier, je trouve que c'est quand même une information intéressante qu'on puisse avoir au Conseil du nombre et de la démographie des écoles, d'une parce que l'on sait que les écoles c'est intimement lié à la vie des quartiers, à la reconstruction, à la vitalité de certains quartiers, on connaît les quartiers où il y a une mobilité plus ou moins forte d'habitation c'est-à-dire des gens qui restent plus longtemps et d'autres, moins longtemps. Des quartiers où il y a des constructions. On peut imaginer notamment sur le projet de la rénovation du Pont que dans la suite, on va avoir certainement des naissances, une remontée de la natalité. Ça nous semblerait nous intéressant en tout cas pour pouvoir apprécier de façon plus politique et plus technique d'avoir les données par classe et par école pour pouvoir éventuellement mener les actions de concert avec la commune pour essayer de maintenir et d'informer les parents d'élève des modalités possibles d'actions pour essayer de maintenir ces classes ouvertes. Nous, on a une petite phrase en rigolant que l'on se disait dans la préparation «les économies ça doit aller au bénéfice des enfants et non aux économies de Bercy ». On pense que si les enfants pouvaient en profiter, ce serait un grand plus.

On a vu avec les essais que les doubléments de classe qui ont été faits, sont plutôt très positifs et des classes à 12, 13, 14 élèves, tout le monde a vu que c'était bénéfique pour tous les élèves les bons comme les moins bons. Les bons étaient encore meilleurs et les moins bons attrapés un niveau largement supérieur à ce qu'ils avaient dans les classes non dédoublées. Merci à vous.

Monsieur le Maire : Je vous remercie Monsieur CREPEL de votre intervention. On va essayer de voir tout cela parce que je crois qu'effectivement c'est très important de voir comment on fait dans une Ville où il y a effectivement 9.500 personnes de plus de 65 ans. Comment on fait aussi pour attirer des jeunes dans notre Ville, leur permettre de s'y loger puisque le coût de l'habitat aujourd'hui ça peut être un frein et donc comment offrir à des jeunes couples, le plaisir d'habiter dans une Ville où ils ont envie de faire leur vie, d'y avoir des enfants et de faire en sorte que nos écoles conservent tout leur dynamisme. Effectivement, ce regard sur tous les chiffres me paraît extrêmement important.

Emilie BOULET : C'est vrai que je suis d'accord avec vous quand on a construit en face de l'école Ferry, on a pu ouvrir des classes. On peut espérer en effet que dans le quartier du Pont, même dans le quartier de la Briqueterie, il y aura des nouvelles arrivées et que ça reboostera l'arrivée des familles avec des jeunes enfants.

Monsieur le Maire : C'est aussi une politique globale en direction des familles et on ne peut que s'en réjouir. On fera ce travail ensemble Monsieur CREPEL et avec tout le Conseil. Merci à vous de vos observations.

Je passe la parole à Pierre VERLEY.

➤ **Intervention de Monsieur Pierre VERLEY** : Merci beaucoup Monsieur le Maire. Mes Chers Collègues. Comme Emilie BOULET vous l'a présenté pour l'école de musique, on va solliciter la MEL pour un fonds de concours pour la Maison de la Transition Ecologique dont on a déjà parlé juste avant, c'est exactement le même type de principe sur un projet qui est un peu moins coûteux. Je rappelle le contexte. La Maison de la Transition Ecologique prendra place Rue du Docteur Ducroquet sur une longère que la Ville a achetée et l'espace va être réhabilité, on va reprendre les mêmes surfaces pour pouvoir permettre l'accueil du public sur une partie dédiée que l'on appelle actuellement l'atelier et la maison principale va rester traditionnelle parce que si l'on commence à toucher à l'intérieur, on va perdre le cachet. Elle va juste être mise en sécurité et elle servira d'espace muséal pour découvrir tout l'art maraîcher qui a été l'une des grosses occupations de notre Ville placée entre Lille, Roubaix et Tourcoing sur sa culture maraîchère. Et l'espace atelier qui est juste à côté, recevra du public pour des formations, pour un accompagnement, pour découvrir la culture maraîchère et aussi comment moderniser, isoler un bâtiment en ayant accès à des exemples que l'on mettra en œuvre. Un des grands sentiments que l'on a voulu mettre en place avec Monsieur le Maire, c'est de récupérer des pièces historiques pour garder l'âme et le cachet de ce bâtiment. Voilà pour le contexte.

➤ **Intervention de Madame Odile VIDAL-SAGNIER** : Merci Monsieur le Maire. Mesdames les Adjointes et Messieurs les Adjoints, Chers Collègues, Mesdames et Messieurs. Nous, on pense que ce serait bien que les Marcquoises et les Marcquois puissent trouver des conseils pour des projets d'aménagement pour leur logement dans cette Maison de la Transition Ecologique. Il nous semble que ce lieu est plus destiné aux ateliers et conférences pour les scolaires mais je viens d'entendre Monsieur VERLEY parler aussi que c'était ouvert pour tous les Marcquoises et les Marcquois.

Dans le programme que nous avons en 2020, Marcq Ensemble, Ecologistes et Solidaires, nous proposons une véritable Maison du Développement Durable multipliant les actions et les

services en direction de tous pour la rénovation thermique des logements. L'accompagnement des projets d'économie et de production alternative d'énergie. Nous souhaiterions que les missions de cette Maison de la Transition Ecologique évolue et soit élargie. Aussi, ce qui serait bien c'est peut-être que l'on ait un calendrier des ateliers, etc... mais j'imagine que ça viendra une fois que ce sera ouvert. Merci de votre attention.

Monsieur le Maire : Merci beaucoup à vous.

Pierre VERLEY : Je ne sais pas trop ce qui distingue une véritable Maison de la Transition Ecologique et une Maison de la Transition Ecologique. Il faudra que l'on aille travailler la subtilité de langage mais tout ce que vous avez dit fait partie du programme et du projet initial. On a aussi plusieurs établissements dans la Ville de Marcq-en-Baroeul qui permettent de faire de la pédagogie sur des lieux qui sont vraiment dédiés comme à la Médiathèque où on a des espaces de découverte, je pense à l'auditorium. Là, on sera plutôt sur des sujets liés à l'expérimentation avec des équipements qui vont nous permettre de manipuler, de ranger, de traiter. On va garder nos équipements actuels et on a un outil complémentaire qui va nous permettre de découvrir, d'expérimenter sur la thématique clé qui est la transition écologique et on touchera tant l'aspect isolation-bâtiment que la culture maraîchère avec les sujets liés à l'alimentation et à l'alimentation de proximité. Et évidemment, les enfants sont très largement invités, conviés, si ça fait partie des projets scolaires et je sais que les projets scolaires, c'est plutôt Emilie en tout cas pour le contenu du projet scolaire, c'est l'éducation nationale donc là, on verra comment ça se coordonne.

Monsieur le Maire : J'ajouterais quand même une chose. La Ville est très fière de pouvoir préserver cette maison puisque c'était l'une des plus vieilles maisons maraîchères de la Ville puisqu'elle date de 1844 mais c'est tout petit, il n'est pas prévu de faire un auditorium avec des réunions. On a plein de salles où on peut faire un certain nombre de réunions avec un format beaucoup plus large. Quand on a visité cette maison qui est toute petite avec des toutes petites pièces à l'intérieur, on veut effectivement en faire un éco-musé en quelque sorte à l'intérieur de la maison parce qu'il n'y a pas beaucoup d'autres possibilités dans cet ensemble.

Par contre, les ateliers sur le côté qui étaient très intéressants, on voudrait expliquer la nature, le cycle des choses, les semences, tout un ensemble de choses et donc il y aura plus des ateliers tournés vers l'éducation aux bons gestes etc... Tout ce que l'on pourra y faire, nous on sera ravis de pouvoir le compléter, on essaiera d'être le plus complet possible et ça fera partie de la discussion. Quand on aura terminé tout cela, vous verrez à quel point c'est intéressant d'avoir préservé ce lieu, le but ce n'était pas de construire sur le terrain disponible, c'était vraiment un peu de le laisser dans son jus, de refaire les ateliers sur le côté et d'utiliser bien sûr toutes les autres possibilités dans la Ville pour développer la politique de la Ville qui est quand même dans ce domaine, je crois assez exemplaire avec un Adjoint particulièrement investi et qui donne l'exemple en utilisant son vélo plus que du carburant municipal ce qu'il n'aurait pas le droit de faire de toute façon pour se déplacer mais il peut prendre des véhicules municipaux quand il a une réunion. On va essayer d'être exemplaire dans tout ce que l'on présentera et Madame VIDAL-SAGNIER vous y avez toute votre place, vous êtes passionné par ce sujet également, comme nous tous, on s'écouterait, on y travaillerait ensemble. Merci beaucoup. On peut voter cette délibération.

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0032DEL est adoptée à l'unanimité

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Nicolas PAPIACHVILI.

➤ **Intervention de Monsieur Nicolas PAPIACHVILI** : Merci Monsieur le Maire. Mes Chers Collègues. Nous arrivons à la session 14 de notre programme d'aides directes. Aujourd'hui, il nous appartient de donner notre avis sur l'aide apportée à six commerçants représentant la somme presque de 45.000 euros. Nous avons le Totem, le bar-tabac qui est situé dans le quartier du Pont avec une aide de 8.000 euros ; le primeur de la Place Doumer avec une aide de 2.000 euros ; Brune Pâtisserie qui s'est installé dans le quartier du Croisé-Laroche pour une aide de 7.300 euros ; le restaurant CANAILLES, Rue Raymond Derain pour une aide quasiment de 8.000 euros ; le restaurant L'Exception, situé au Septentrion pour une aide supérieure à 5.000 euros et le restaurant-Bar Saint Vincent pour une aide de 12.500 euros. Comme ce n'est pas très loin d'ici éventuellement, j'invite Monsieur PICHON à venir avec nous prendre un café au Saint Vincent quand symboliquement, je l'espère, nous remettrons le chèque de 12.500 euros et puis, on posera la question au gérant du café Saint Vincent pour savoir si, éventuellement, il considère lui cette aide comme minime parce que j'ai quand même entendu cela. Avec plaisir pour aller là-bas, Monsieur PICHON, prendre un petit café parce que, mes Chers Collègues, plus sérieusement, si on regarde les aides que l'on a apporté puisque l'on est à la session 14, il en restera juste une, mais là, on arrive à 540.000 euros et si on fait la moyenne, ça représente 83 commerçants et artisans accompagnés. Nous allons arriver, mes Chers Collègues, à quasiment 40% des commerçants éligibles que l'on a accompagné, ce qui est considérable. Nous le cessons de le répéter, il n'y a pas une autre ville dans la Métropole Européenne qui fait ce type d'aides et en moyenne cela représente 6.494 euros. C'est une aide qui est bien évidemment considérable et c'est toute notre fierté que d'avoir accompagné nos commerçants et nos artisans de proximité pour que cet ADN de la Ville puisse perdurer.

Monsieur le Maire : Merci beaucoup pour ce travail parce que c'était un joli challenge qui a été conduit avec rigueur et bienveillance et avec des analyses très précises et des critères et je vous en remercie beaucoup. Nous allons passer au vote.

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0033DEL est adoptée à l'unanimité

Madame GOUBE vous avez la parole pour vos délibérations.

➤ **Intervention de Madame Françoise GOUBE** : Merci Monsieur le Maire. Quelques délibérations qui n'ont pas suscité d'observations en Commission. Donc l'une sur un accord transactionnel entre le Ville et Monsieur DEPOORTER. Il y avait un litige qui nous opposé pour des travaux réalisés sans autorisation préalable. Une médiation judiciaire a été organisée par le Tribunal Administratif et puis, les parties ont trouvé un accord et donc on vous demande d'approuver ce protocole qui permettra de mettre fin à la procédure.

Deuxième délibération : Vous savez que le terrain de hockey, on a tous été d'accords à l'unanimité pour envisager son agrandissement mais pour cela il fallait acheter un peu de terrain à côté donc on vous propose l'achat de ce terrain, environ 112 m2 à raison de 4 euros du mètre.

Troisième délibération qui n'a pas non plus suscité d'observations, la salle Mazeaud. C'est une salle de sports pour laquelle on avait observé un certain nombre de désordre notamment des fuites et donc, la Ville avait un conflit avec les entreprises qui avaient réalisé ces travaux. Un expert judiciaire a déterminé quels travaux il fallait faire, à combien ils s'élevaient et pour là aussi mettre un terme à ce litige, les parties ont souhaité trouver un accord et c'est ce projet de protocole d'accord qui vous est soumis.

Monsieur le Maire : J'ai vu qu'il n'y avait pas de demande de prise de parole sur ces délibérations. On va les voter.

2023_03_0034_DEL : PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL MONSIEUR GUY DEPOORTER

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0034DEL est adoptée à l'unanimité

2023_03_0035_DEL : CHEMIN POIVRÉ - RÉALISATION D'UN TERRAIN DE HOCKEY - ACQUISITION DE TERRAIN

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0035DEL est adoptée à l'unanimité

2023_03_0036_DEL : PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL - SALLE PIERRE MAZEAUD, COMPLEXE SPORTIF MAURICE HERZOG

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0036DEL est adoptée à l'unanimité

Je passe la parole à Catherine JONCQUEZ pour ses délibérations.

➤ **Intervention de Madame Catherine JONCQUEZ** : Merci Monsieur le Maire, mes chers collègues. Je vous présente ce soir deux délibérations. La première c'est le projet éducatif de territoire associé au Plan Mercredi. En fait, le projet éducatif de territoire, Plan Mercredi de la Ville, c'est un cadre contractuel avec l'Etat. Il fixe les orientations de l'ensemble de la communauté éducative du territoire pour travailler à la cohérence, la qualité du parcours éducatif des enfants et des jeunes de 2 à 11 ans. On avait déjà un PEDT inscrit mais dans cette continuité, on inscrit un nouveau PEDT pour la période 2022 à 2025. Il s'appuie sur le précédent PEDT, un diagnostic partagé que l'on a fait avec l'ensemble des partenaires du territoire sur des plans d'actions définis dans le cadre de la convention globale. Et enfin bien sûr, sur un état des lieux de l'ensemble des actions et des dispositifs existants. On a cinq objectifs éducatifs communs : contribuer au mieux-être de l'enfant par l'apprentissage de la citoyenneté ; favoriser le développement de la créativité par l'accès aux pratiques culturelles ; développer l'action et l'expression corporelle par la découverte d'activités sportives ; favoriser le jeu comme vecteur crucial du développement de l'enfant et mieux prendre en compte les enjeux du Développement Durable. Cela a fait l'objet d'une convention qui lie la Ville et les Services l'Etat, l'Education Nationale, la CAF du Nord, le Centre Social et Culturel et elle a pour objectif de déterminer les modalités d'organisation et les objectifs éducatifs des activités périscolaires mis en place pour les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire dans le prolongement du service public de l'éducation et en complémentarité avec lui. On a transmis à la CAF du Nord, cette convention et elle nous a permis également d'intégrer le dispositif Plan Mercredi de la CAF et de bonifier ainsi du financement lié aux accueils de loisirs, les mercredis et assouplir le taux d'encadrement des enfants.

On va donc pouvoir accueillir plus d'enfants le Mercredi puisque pour les petits, on devait prendre un animateur pour huit enfants, on va passer à un animateur pour dix enfants et pour les plus grands, à partir des élémentaires, d'un animateur pour douze, on va passer à un animateur pour quatorze et ce, uniquement le Mercredi.

La deuxième délibération c'est une subvention exceptionnelle de 1.000 euros. En fait, vous savez tous que la Ville de Marcq soutient les mouvements de jeunesse en général et les mouvements scouts sur son territoire. Vous connaissez aussi le nombre important d'enfants de scouts qui fréquentent la Maison du Scoutisme, on a plus de 300 membres Marcquois issus de tous les quartiers de la Ville. Le Mouvement des Scouts de France organise les 6, 7 et Mai prochains, un rassemblement de 14 groupes Scouts présents sur le territoire Nord-Val de Marcq. Cela correspond à peu près au territoire de la MEL et de la Pévèle Carembault. Durant ces trois jours, 2.000 Scouts sont susceptibles de se réunir autour de trois objectifs : mieux se connaître ; créer des liens ; s'entre-aider mais aussi vivre un challenge écologique et vivre un temps de scoutisme bien évidemment à grande échelle avec jeux, des veillées, le campisme pendant trois jours.

Ce rassemblement AIR-SIGAL nécessite de réunir des moyens exceptionnels et il y avait un budget de 40.000 euros qui est nécessaire pour cette organisation et il vous est proposé de voter une subvention exceptionnelle de 1.000 euros. Merci beaucoup.

Monsieur le Maire : Merci beaucoup Catherine pour tout le travail qui est fait en lien avec les services. C'est vraiment une opportunité remarquable effectivement ce projet éducatif de territoire. Est-ce que quelqu'un voulait prendre la parole ? Mon Premier Adjoint, Loïc.

➤ **Intervention de Monsieur Loïc CATHELAIN** : Je voulais dire un petit mot parce que, il y a quelques semaines, il y a eu dans la presse, des articles qui relatés justement la place de la Ville de Marcq-en-Baroeul sur la Métropole et même en France en termes d'accueil des enfants. La Ville de Marcq-en-Baroeul, je ne sais pas si vous le savez, elle est première au niveau de la Métropole Européenne de Lille en termes d'accueil des enfants, c'est la ville la plus accueillante pour les enfants, pour les modes de garde qui sont proposés. Pour le service public, tu travailles dessus depuis des années, Monsieur le Directeur Général des Services, je crois que vous pourrez remercier vos services et notamment sa Directrice, Marguerite CHASSAING, je sais tout le cœur qu'elle met parce que c'est un énorme travail qui est réalisé et je sais que tu es trop modeste pour le dire, donc je me permets de le dire, donc première dans la Métropole Européenne de Lille mais surtout quatrième en France, on est dans le Top 5, on est quatrième ville française la plus accueillante pour les enfants et c'est dire donc la qualité du travail qui est mené au sein de la Municipalité. Alors, bien évidemment, il y a des solutions privées avec les micro-crèches mais il y a aussi tout ce qui est fait par la Ville. On a inauguré encore, il n'y a pas très longtemps, une crèche qui accueille en plus des enfants handicapés. Il y a vraiment tous les modes de garde qui sont possible, ça ce sont des données CAF et effectivement parce que l'on ne fait rien tout seul, il y a aussi grâce au financement que l'on obtient de la CAF et tout cela pour monter ces beaux projets et puis évidemment, c'est la Ville aussi qui soutient très largement parce que ça a un coût, mais on peut être très fiers dans notre Ville.

Il y a cette politique qui est résolument tournée vers la famille où on sait que ça reste difficile, vous imaginez on est la quatrième ville la plus accueillante et pourtant ça reste quand même difficile mais voilà, la Ville fait tout, tout, tout pour que les familles aient toute leur place dans notre Ville et c'est quelque chose dont on peut être très fiers, dont tu peux être très fière, chère Catherine.

Monsieur le Maire : Je rajouterai juste une chose. C'est que oui on peut s'en doute être très fiers et moi, je suis très fier du partenariat que l'on a avec la CAF. Loïc disait tout à l'heure que cette quatrième place a été basée sur une analyse des données de la CAF effectivement donc au niveau national et c'est un partenariat, je parle sous ton contrôle, très riche que l'on a avec la CAF, c'est un financement de la CAF, de l'Etat, il faut le dire également, c'est très important et l'on peut que s'en réjouir. Merci à vous et merci à tous ceux qui croient dans la politique que nous menons.

2023_03_0041_DEL : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU RASSEMBLEMENT DES SCOUTS DE FRANCE A L'AERODROME MARCQ-EN-BAROEUL -BONDUES-MARQUETTE-WAMBRECHIES LES 6 - 7 et 8 MAI 2023

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 36 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq
Contre = 2 (Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire - Philippe CREPEL
et Laurent SEAILLES)

Abstention = 1 (Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire - Odile VIDAL-
SAGNIER)

La délibération 2023_03_0041DEL est adoptée à la majorité absolue

2023_03_0040_DEL : PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE / PLAN MERCREDI 2022-2025.

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour
Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0040DEL est adoptée à l'unanimité

Monsieur CHASTAN sur les Ressources Humaines.

➤ **Intervention de Monsieur Alain CHASTAN** : Merci Monsieur le Maire, chers collègues, mesdames et messieurs. J'ai donc cinq délibérations à vous soumettre ce soir. En préambule, je souhaitais vous signaler que ces cinq délibérations ont été, comme il se doit, présentées au Comité Social Territorial en date du 15 Mars et qu'elles ont été validées et qu'elles n'ont apporté aucune objection.

La première délibération concerne l'adoption du Règlement Intérieur du Service de Police Municipale. Je rappelle que notre Police Municipale a un effectif actuellement de 35 agents. 24 Policiers, 11 Gardes Urbain qui ont la particularité de travailler 24h/24 et ce, 365 jours par an. Eu égard à l'importance de cet effectif, de sa spécificité, il convenait de mettre en œuvre un certain nombre de règles pour assurer le bon fonctionnement et les missions qui en découlent.

La deuxième délibération concerne la fixation du régime des astreintes. En Juin 2018, le Conseil Municipal avait validé la gestion de l'astreinte à travers une astreinte générale et une astreinte fluide où seul, les cadres d'emplois des agents techniques et agents de maîtrise ainsi que les seuls titulaires avaient été identifiés. Il nous est apparu que cette organisation manquait de souplesse et c'est pourquoi il vous est proposé d'étendre au cadre d'emploi des techniciens et ingénieurs et également de permettre à des agents contractuels de se mobiliser dans le contexte des astreintes.

La troisième délibération. C'est le forfait Télétravail qui était initialement un forfait de 2,50 euros par jour. C'était conformément à un arrêté qui avait été pris en Août 2021 et ici, il y a un nouvel arrêté qui a été pris en Novembre 2022 qui met le forfait désormais à 2,88 euros par journée de travail avec un plafond maximum à 253,44 euros par an.

La quatrième délibération concerne le Rapport Social Unique (RSU). Chaque année, l'Administration doit élaborer un Rapport Social Unique qui rassemble les données à partir desquelles sont établies les lignes directrices de gestion qui sont déterminantes pour élaborer la stratégie pluriannuelle de pilotage des Ressources Humaines. Le RSU permet d'apprécier la caractéristique des emplois et la situation des agents. Il permet de comparer la situation des hommes et des femmes et de suivre l'évolution de cette situation. Le RSU permet de suivre la mise en œuvre des mesures liées à la diversité, à la lutte contre la discrimination, à l'insertion professionnelle et notamment en ce qui concerne les personnes en situation de handicap. C'est une photographie et un instant donné de toute l'activité de la Collectivité au niveau de ses différentes composantes.

Pour terminer, c'est le tableau des effectifs permanents. Une modification assez conséquente au niveau de la suppression de postes. Bien évidemment, il ne s'agit pas d'avoir supprimé des postes dans les faits au niveau de la Collectivité. Ce sont des suppressions sur le papier. C'est parce que à un moment donné, il faut ajuster le nombre théorique des postes par rapport au nombre de postes réels et dans le prochain Conseil Municipal qui aura lieu au mois de Mai, il y aura nécessité de prononcer les avancements de grade et pour se faire de créer de nouveaux postes.

Monsieur le Maire : Merci beaucoup. Voilà vous avez vu tout à l'heure ce que représentait le budget effectivement des Ressources Humaines. C'est beaucoup de travail au quotidien et je remercie très chaleureusement à la fois mon Adjoint mais aussi tous les services qui s'occupent de cette gestion parce que c'est un très gros travail, et tous mes Directeurs. C'est 850 fiches de paie dans la Ville, c'est 650 équivalentes temps plein. C'est une grande famille et c'est ce qui fait tourner la Ville de Marcq-en-Baroeul. Donc je leur exprime toute ma reconnaissance.

➤ **Intervention de Madame Odile VIDAL-SAGNIER** : Je voudrais prendre la parole sur le RSU. Merci. Monsieur le Maire, Mesdames les Adjointes, Messieurs les Adjoints, Chers Collègues, Mesdames & Messieurs. Merci pour cet état des lieux très riche dont la présentation est très claire. Effectivement, Monsieur le Maire vient de le dire, il y a 851 agents au 31 Décembre 2021. Notons qu'il y a 28% d'agents contractuels non permanents et 6% de contractuels permanents. Nous nous sommes déjà exprimés sur le sujet en déplorant le fait que les personnes en contrat à durée déterminée sont en situation précaire et que cela dure parfois plusieurs années. Ces personnes sont en majorité des femmes. Nous restons toujours très vigilants à l'emploi des femmes et aux CCD et nous insistons à nouveau sur le fait que nous déplorons l'externalisation de certaines tâches. Tout le monde est bien content de trouver les agents municipaux lors d'épisode de tempête par exemple. Les élus de notre Groupe avons fait des remarques similaires plusieurs fois ces dernières années. Je vous remercie de votre attention.

Monsieur CHASTAN : Nous avons la volonté également de lutter contre la précarisation et nous l'avons montré dernièrement, au dernier Conseil Municipal en titularisant un certain nombre d'agents, en l'occurrence les agents de voirie, de mémoire, ils étaient au nombre de quatorze. Autant que faire se peut, nous sommes extrêmement attentifs à la situation des agents. Il faut pour cela aussi qu'il y ait des vacances de poste pour permettre ces titularisations mais c'est régulièrement que l'on se pose les questions de façon cyclique,

hebdomadaire puisque toutes les semaines avec le Directeur Général des Services et la Directrice des Ressources Humaines, Madame Sylvie RYCKEBOER ici présente, nous avons une réunion au travers de laquelle nous passons en revue toutes les situations des agents.

2023_03_0042_DEL : ADOPTION REGLEMENT INTERIEUR SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0042DEL est adoptée à l'unanimité

2023_03_0043_DEL : FIXATION DU REGIME DES ASTREINTES - MODIFICATION

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0043DEL est adoptée à la majorité absolue

2023_03_0044_DEL : TELETRAVAIL - ACTUALISATION DU MONTANT DU FORFAIT TELETRAVAIL AU BENEFICE DES AGENTS

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0044DEL est adoptée à l'unanimité

2023_03_0045_DEL : RAPPORT SOCIAL UNIQUE (RSU) 2021

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0045DEL est adoptée à l'unanimité

2023_03_0046_DEL : TABLEAU DES EFFECTIFS PERMANENTS - MODIFICATION

Membres en exercice = 39

Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0046DEL est adoptée à l'unanimité

Merci à vous. Les délibérations sont donc votées. Je passe la parole à Monsieur Didier ELLART pour ses délibérations.

➤ **Intervention de Monsieur Didier ELLART** : Merci Monsieur le Maire, chers collègues, mesdames et messieurs. Trois délibérations dont deux récurrentes concernant l'attribution d'une subvention exceptionnelle à la Ligue des Hauts de France de Tennis, d'une part pour l'organisation du Circuit Europe du Tournoi International qui s'est déroulé lors de la deuxième semaine de Janvier et une attribution d'une subvention également modeste pour la participation de la Ville de Marcq-en-Baroeul à la phase finale du Championnat de France U14 qui s'est déroulé ce week-end rassemblant seize équipes venues un peu de toute la France au sein des magnifiques installations du Centre de Ligue Jacques DONNAY qui concoure à la fois comme des ambassadeurs et une belle vitrine de la Ville de Marcq-en-Baroeul.

Et une troisième délibération concernant la participation à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif LINKSPORT'UP. C'est une Association qui a été créée en Avril 2022 qui rassemble treize clubs sportifs de haut niveau sur les vingt et un Clubs Sportifs que compte la Métropole Européenne de Lille et avec la présence de deux Clubs Marcquois : l'Olympique Marcquois Rugby Lille Métropole et le Volley Club de Marcq-en-Baroeul Lille Métropole. Réalisation de trois collèges : un collège mouvance sportive ; un collège économique et un collège des collectivités territoriales et donc l'idée c'est d'intégrer ce collège des collectivités territoriales et l'opportunité d'échanger aussi sur les bonnes pratiques en matière de financement des clubs sportifs de haut niveau, de soutien d'accompagnement de ces clubs sportifs, de favoriser aussi la promotion du rayonnement du territoire, la formation et l'encadrement des jeunes sportifs, travailler également sur la thématique du Sport-Santé et du Sport-Entreprise ainsi que d'affiner les retombées économiques et l'impact sociétal à l'aube des Jeux Olympiques et Paralympiques PARIS 2024 qui sont une chance pour la France et une belle opportunité pour nos territoires. Je vous remercie de votre écoute.

Monsieur le Maire : Est-ce qu'il y avait des observations sur ces délibérations ? Je vous propose de les voter.

2023_03_0047_DEL : PARTICIPATION ET INTEGRATION AU COLLEGE DES COLLECTIVITES DE LA SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF LINKSPORT'UP

Membres en exercice = 39
Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0047DEL est adoptée à l'unanimité

2023_03_0048_DEL : ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA LIGUE DES HAUTS DE FRANCE DE TENNIS POUR L'ORGANISATION DU TOURNOI TENNIS EUROPE U14

Membres en exercice = 39
Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0048DEL est adoptée à l'unanimité

2023_03_0049_DEL : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA LIGUE DES HAUTS DE FRANCE DE TENNIS POUR L'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE 12ANS PAR EQUIPE

Membres en exercice = 39
Votants = 39

Pour = 39 (Groupe Majoritaire Servir l'Avenir/Groupe une Nouvelle Énergie pour Marcq/Groupe Marcq Ensemble, Écologiste et Solidaire)

La délibération 2023_03_0049DEL est adoptée à l'unanimité

--- oOo ---

Merci pour ce Conseil Municipal, pour la qualité de nos débats. Merci à chacun, aux Services, merci à la Presse de sa présence et au public et je vous souhaite une bonne soirée à tous.